

Objet : Contrat de Relance et de Transition Ecologique du Pays de Montbéliard - Autorisation de signer

L'an deux mille vingt et un, le vingt et un octobre, à dix-huit heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué le 15 octobre 2021 s'est réuni au siège de la Communauté, 8 avenue des Alliés à Montbéliard, sous la présidence de Monsieur Charles DEMOUGE, Président.

PRESENTS :

M. Charles DEMOUGE, Mme Marie-Noëlle BIGUINET, M. Daniel GRANJON, M. Pierre Aimé GIRARDOT, M. Alexandre GAUTHIER, Mme Magali DUVERNOIS, M. Didier KLEIN, M. Renaud FOUCHE, M. Jean-Louis NORIS, M. Jean ANDRE, Mme Sophie RADREAU, M. Jean FRIED, Mme Mélanie DAF, Mme Céline DURUPHTY, M. Pascal TOURNOUX, M. Samuel GOMES, M. Jean-Luc PETIOT, M. Roland THIERRY, M. Claude PERROT, Mme Christine BOSCHI, Mme Gladys DEUSCHER, M. Yanick GENIN, M. Robert GRILLON, M. Patrick FROEHLI, M. Jean-Pierre HOCQUET, M. Christophe FROPPIER, Mme Hélène MAITRE, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, M. Denis ARNOUX, M. Philippe MATHIEU, M. Georges HABERSTICH, Mme Laurence DEVAUX, M. Jacques DEMANGEON, M. Daniel BUCHWALDER, M. Albert MATOCQ-GRABOT, Mme Pascale MERCIER, M. Patrice VERNIER, M. Patrick LECHINE.

ABSENTS, EXCUSES :

M. Damien CHARLET (pouvoir à M. Renaud FOUCHE), Mme Marie-France BOTTARLINI CAPUTO (pouvoir à M. Daniel BUCHWALDER), M. Henri-Francis DUFOUR (pouvoir à Mme Magali DUVERNOIS), Mme Agnès MARTIN (pouvoir à Mme Gladys DEUSCHER), M. Alain MONNIEN (pouvoir à Mme Céline DURUPHTY), M. Jean-Luc GUYON (pouvoir à M. Alexandre GAUTHIER), M. Guy BARBIER (pouvoir à M. Georges HABERSTICH), M. Christophe DALONGEVILLE (pouvoir à M. Charles DEMOUGE), M. Christian METHOT (pouvoir à M. Samuel GOMES), M. Mathieu KALYNTSCHUK (pouvoir à Mme Sophie RADREAU), M. Frédéric TCHOBANIAN (pouvoir à M. Robert GRILLON), M. Anselme DESMIRAZ (pouvoir à M. Claude PERROT), M. Christian HIRSCH (pouvoir à M. Didier KLEIN), Mme Martine VOIDEY (pouvoir à M. Jean FRIED).
M. André DUFRESNES, M. Gilles MAILLARD, M. Philippe GAUTIER.

Secrétaire de séance : Monsieur Alexandre GAUTHIER

DELIBERATION N°B2021/128

Objet : Contrat de Relance et de Transition Ecologique du Pays de Montbéliard - Autorisation de signer

1. Contexte

Depuis la circulaire du Premier Ministre du 20 novembre 2020, la politique contractuelle de l'Etat envers les collectivités locales est refondue sur uniquement deux niveaux de contractualisation : les Contrats de Plan Etat-Région (CPER) au niveau régional et les Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) au niveau infra-régional. Les CRTE deviennent ainsi l'outil privilégié de contractualisation de l'Etat pour le bloc communal. L'Etat souhaite ainsi simplifier et unifier les différents dispositifs de financement proposés par ses services déconcentrés et ses opérateurs (ADEME, Banque des Territoires...) en favorisant notamment une logique de guichet unique. A ce titre, les CRTE intègrent les fonds et dotations (DSIL relance, DSIL de droit commun, DETR, FNADT), ainsi que les programmes d'appui aux territoires (Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain, France Services, France très haut débit, France mobilités) et remplacent les dispositifs contractuels précédents (contrats de ruralité, contrats de revitalisation centre-bourg entre autres).

Au cours du 1^{er} trimestre 2021, le Préfet du Doubs, en concertation avec les élus locaux, a arrêté les périmètres des CRTE appelés à couvrir l'ensemble des communes du Département. En ce qui concerne notre territoire, le périmètre retenu est celui de la Communauté d'Agglomération qui devient l'instance de pilotage, aux côtés des services de l'Etat, de la rédaction de ce nouveau contrat dont la signature doit intervenir fin octobre 2021.

Engagée déjà depuis de nombreuses années dans une démarche de transition énergétique et écologique mais également forte de la mobilisation de nombreux acteurs institutionnels, économiques et associatifs, l'Agglomération a ainsi initié, dès le mois de mars 2021, une large démarche de co-construction avec ses communes membres et ses partenaires.

2. Une large concertation menée sur le territoire

Afin d'aider les territoires dans le montage des contrats dans des délais très contraints, le Ministère de la Transition Ecologique a organisé plusieurs séminaires didactiques au cours des derniers mois, et plusieurs formations d'aide méthodologique ont été proposées et suivies par les agents de la Direction de projet Transition écologique de la Communauté d'Agglomération.

C'est dans ce cadre que Pays de Montbéliard Agglomération a été retenue avec trois autres collectivités en France pour bénéficier de la formation-action « Déployer une plateforme territoriale de transition écologique et réussir son plan de relance locale », menée par le cabinet Colab Studio sur une durée de 35 jours répartis sur 3 mois. Cette formation avait pour objectif d'aider le territoire dans la méthodologie de co-construction de la transition écologique à moyen et long termes, mais aussi à court terme à la réalisation du CRTE.

Au terme de la phase de concertation institutionnelle et de recensement des projets portés et envisagés à l'échelle du bloc communal pour la durée de ce mandat, un protocole d'engagement, validé par l'Assemblée Communautaire le 29 juin 2021, a été signé le lendemain avec le Préfet du Doubs. Ce protocole a posé les enjeux et ambitions partagés du territoire en matière de transition écologique en s'appuyant sur les orientations des différents documents de planification et de programmation (PCAET, SCoT, PLH) et prenant en compte les grands axes du projet de mandat. Il a également permis de préciser les mesures de relance mobilisées, de recenser les différents dispositifs contractuels et programmes en cours sur le territoire et d'énoncer les appuis et ressources utilisés pour aider à l'élaboration du Contrat de Relance et de Transition Ecologique du Pays de Montbéliard.

Parallèlement à la concertation ouverte avec les acteurs institutionnels du territoire, la collectivité a conduit une démarche innovante de co-construction de son ambition en faveur d'une transition écologique pour et avec les citoyens. L'Agglomération a ainsi entendu fédérer l'ensemble des acteurs locaux afin d'offrir une cohérence des projets portés à l'échelle du territoire. C'est ainsi que collectivités, partenaires socio-économiques, entreprises, associations et citoyens ont été et continueront à être mobilisés tout au long de la démarche pour renforcer la résilience du territoire et faire de la transition écologique une véritable opportunité de développement et d'attractivité économique, tout en confortant la qualité et le cadre de vie.

3. Un Contrat de Relance et de Transition Ecologique construit autour de 5 grandes orientations symbolisées notamment par les éléments naturels

Soucieux de structurer et d'amplifier la dynamique de transition écologique du territoire, l'Agglomération et ses partenaires se sont entendus pour axer leur stratégie territoriale et écologique autour des quatre éléments naturels (Air, Feu, Eau et Terre) permettant d'agir pour un territoire durable et attractif au bénéfice du cadre de vie des citoyens.

Les actions et projets structurants présentés dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Ecologique sont ainsi regroupés sous cinq grandes orientations symbolisées notamment par les quatre éléments naturels auxquels a été ajouté le cadre de vie pour y adjoindre l'humain.

L'élément Air regroupe :

- les actions autour de la mobilité, qui visent à diminuer l'impact de l'usage de la voiture individuelle, avec notamment une offre de transport en commun efficace, des pistes cyclables d'intérêt intercommunal et communal, des voies douces et les aménagements afférents ;
- le suivi et les actions pour améliorer la qualité de l'air ;
- les opérations de revégétalisation, créant des puits carbonés, des rafraîchissements de zones minérales et accessoirement des zones d'infiltration d'eau pluviale ;
- les actions visant à économiser les émissions de Co2 par la rénovation et la réhabilitation thermique des bâtiments.

L'élément Feu inclut :

- la production d'énergie renouvelable ;
- les changements de système de chauffage.

L'élément Terre rassemble :

- l'optimisation de la gestion des déchets ;

- la réhabilitation des friches et la sobriété foncière / zéro artificialisation ;
- l'installation d'une alimentation locale et écoresponsable.

L'élément Eau inclut :

- les opérations de préservation de la ressource en eau (qualité et/ou quantité) ;
- la recherche de nouvelles ressources en eau potable ;
- la prévention contre les inondations et la préservation de la biodiversité des zones humides.

Le dernier élément qui rassemble et se pose au-dessus de tous les autres est celui qui vient directement améliorer la qualité de vie des habitants et qui a été nommé *Cadre de vie*. Ce cinquième élément regroupe :

- les actions de sensibilisation, formation et changement des mentalités qui revêtent une importance toute particulière car elles permettent d'entraîner les citoyens du territoire dans la démarche de transition ;
- les projets autour du tourisme durable, vert, les offres pour les randonnées pédestres et cyclables ;
- les aménagements d'espace public, les aménagements d'espace sportif et d'aire de jeux ;
- les actions autour de la culture et du patrimoine culturel ;
- la construction et la rénovation de bâtiments offrant des services à la population ;
- les opérations de sécurisation routière ;
- les mises en place de vidéoprotection et vidéosurveillance de sites publics ;
- le développement des usages du numérique de l'acculturation aux outils apportant du service aux habitants.

La liste détaillée (en cours de finalisation avec les services de l'Etat) de ces projets pour les années 2021 et 2022 figure en annexe du CRTE.

4. La création d'un nouvel écosystème transversal et innovant : la Fabrique de la Transition Ecologique du Pays de Montbéliard

Dans le cadre de la formation - action pilotée par le cabinet Colab Studio et suivie par les agents de la Direction de projet Transition écologique de la Communauté d'Agglomération, une méthode de concertation et d'implication a été menée de manière très large auprès des acteurs du territoire :

- au cours du 2^{ème} trimestre 2021, un questionnaire a été adressé à 281 acteurs identifiés du territoire ;
- 107 réponses ont été recueillies et ont ouvert sur la tenue d'une vingtaine d'entretiens individuels tenus sur le terrain entre juin et juillet ;
- le 7 septembre, un atelier a réuni une trentaine d'acteurs du territoire. Les échanges ont permis aux participants de s'accorder sur un besoin commun : avoir un lieu unique sur le territoire où puissent se rencontrer les acteurs publics et privés (entreprises, associations, universitaires, étudiants...) mais aussi les porteurs de projet, les citoyens pour échanger, partager, s'entraider et conduire ensemble des projets locaux en faveur de la transition écologique. Cet espace permettrait, d'une part, d'avoir un effet d'entraînement sur le processus de transition du territoire à

travers la pluralité d'acteurs et, d'autre part, de faciliter le montage de projets en créant des synergies pour faciliter l'obtention de financements.

Pour répondre rapidement à cette demande et maintenir la dynamique initiée par la démarche, l'Agglomération propose, de manière transitoire, de mettre à disposition sur le campus universitaire des Portes du Jura le bâtiment de l'ex CDDP (Centre Départemental de Documentation Pédagogique) dont les locaux ouverts et de tailles différentes devraient permettre une appropriation libre et évolutive.

Ce lieu pensé comme un laboratoire de mutualisation, de coopération, et d'expérimentation à destination de l'ensemble des acteurs du territoire permettra d'amplifier les actions collectives, promouvoir le faire ensemble (démocratie participative), soutenir et développer les initiatives locales. Il doit permettre, également, de structurer le réseau d'acteurs de la transition écologique au service du territoire.

Cette Fabrique de la Transition écologique doit aussi et avant tout être un lieu apprenant - d'où l'intérêt de son implantation au cœur du pôle universitaire - facilitant le regroupement dans un même espace plusieurs activités qui s'enrichissent les unes les autres.

5. Une gouvernance transversale dédiée à l'ambition de transition écologique du territoire

Pour assurer la conduite stratégique et le suivi technique de la politique de transition écologique menée sur le territoire et afin de ne pas démultiplier les instances par souci de lisibilité pour l'ensemble des acteurs de son territoire, la Communauté d'Agglomération a souhaité innover en proposant une gouvernance mutualisée pour l'ensemble de ses contractualisations portant sur la transition écologique dont le Contrat de Relance et de Transition Ecologique et le Contrat d'Objectif Territorial font partie. Cette organisation devrait permettre une meilleure efficacité dans la conduite des actions et une plus grande transversalité pour l'ensemble des acteurs.

Dans ce cadre, est proposée la mise en place d'un Comité stratégique, un Comité partenarial et un Comité technique.

a. Le Comité stratégique :

Le Comité stratégique est coprésidé par le Préfet du département du Doubs ou son représentant et par le Président de Pays de Montbéliard Agglomération ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif communautaire assistés des services communautaires, des représentants de la Région Bourgogne Franche-Comté et du Département du Doubs assistés de leurs services respectifs, des services de l'État, de l'ADEME et de la Caisse des Dépôts – Banque des Territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui des différents contrats.

Il siègera au moins 1 fois par an pour :

- valider l'évaluation annuelle des contractualisations soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi prédéfinis ;
- examiner l'avancement et la programmation des actions des différents contrats ;
- étudier et arrêter les demandes d'évolution des contrats portés dans ce cadre en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- décider d'éventuelles mesures rectificatives.

b. Le Comité partenarial et consultatif :

Le Comité partenarial regroupant l'ensemble des acteurs locaux se réunira en groupes de travail thématiques à chaque fois que cela sera nécessaire ainsi qu'à la demande du Comité stratégique. Sa réunion pourra également être sollicitée et formulée par un de ses membres auprès de sa Présidente.

Présidée par la Vice-Présidente en charge de la Transition écologique de Pays de Montbéliard Agglomération, il est composé :

- des représentants de Pays de Montbéliard Agglomération et de ses communes membres ;
- des représentants du monde économique ;
- des représentants de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- des représentants du monde associatif ;
- des représentants de la société civile (Conseil de Développement notamment) ;
- de personnalités qualifiées en fonction des besoins exprimés.

c. Le Comité technique :

Les réunions du Comité stratégique sont préparées en amont par un Comité technique qui se réunira plusieurs fois dans l'année. Ce Comité technique présidé par la Directrice Générale des Services de la Communauté d'Agglomération ou son représentant est composé :

- du Secrétaire Général et des chargés de mission de la Direction de projet transition écologique de la collectivité ;
- d'un ou des représentants des directions de la Communauté d'Agglomération concernés par les thématiques de transition écologique ;
- d'un ou des représentants des communes membres de la Communauté d'Agglomération concernés par les thématiques traitées ;
- d'un ou des représentants des services de l'Etat (Préfecture, Sous-Préfecture, DDT) ;
- d'un ou des représentants de l'ADEME Bourgogne Franche-Comté ;
- d'un ou des représentants de la CDC - Banque des Territoires Bourgogne Franche-Comté ;
- d'un ou des représentants des services de la Région Bourgogne Franche-Comté ;
- d'un ou des représentants des services du Département du Doubs.

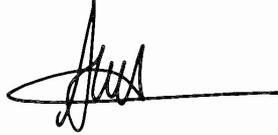
Il se réunit au moins 2 fois par an pour :

- veiller en détail au bon déroulement des actions prévues dans les contractualisations afférentes à la transition écologique, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage afin de proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- établir le tableau de suivi de l'exécution des actions stratégiques du territoire ;
- mettre en place les outils d'évaluation et étudier les résultats des évaluations ;
- étudier les évolutions des fiches orientations ;
- étudier les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets.

Décision(s) :

- autoriser le Président à signer le Contrat de Relance et de Transition Ecologique du Pays de Montbéliard dont le projet en cours de finalisation avec les services de l'Etat figure en pièce jointe.

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres présents ou représentés , adopte le rapport proposé.

<p>DELIBERATION N° B2021/128</p> <p>Transmission Sous-Préfecture le : 19/11/2021 Id télétransmission : 025-200065647-20211021-104213-DE-1-1 Affichage le : 19/11/2021</p> <p>Cet acte, pris en vertu de la délégation accordée par le Conseil de Communauté au Bureau, peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Besançon dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication.</p>	<p>"Ont signé au registre les membres présents" Pour extrait certifié conforme</p> <p>Pour le Président et par délégation, La Directrice Générale des Services,</p>  <p>Aline PELLET</p>
--	---



CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DU PAYS DE MONTBELIARD

ENTRE

PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMERATION

représentée par son Président Charles DEMOUGE Président en exercice, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération du Bureau en date du 21 octobre 2021,

Ci-après désignée par « l'agglomération » ou « la collectivité »,

ET

L'ÉTAT

représenté par Monsieur Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs,

Ci-après désigné par « l'État » ;

Une transition écologique pour et avec les acteurs locaux au bénéfice du territoire et de ses habitants, pour renouveler les façons de produire et de consommer mais surtout de réutiliser et de se réapproprier les ressources : telle est l'ambition du Contrat de Relance et de Transition Écologique du Pays de Montbéliard.

SOMMAIRE

Préambule	3
Article 1 - Objet du contrat	4
Article 2 - Les engagements des parties	4
Article 3 - Présentation générale du territoire	4
1. Un territoire solidaire, pluriel et multifacette tourné vers l'innovation et la transition écologique ...	4
2. Une collectivité dynamique aux multiples compétences.....	6
3. Un diagnostic partagé et affiché comme préalable nécessaire à la conduite des orientations et politiques structurantes du territoire en matière de transition écologique	8
Article 4 - Présentation des enjeux et du projet de transition écologique	12
1. Des enjeux découlant de documents prospectifs de l'agglomération :	12
2. Une ambition tournée vers une mutation économique, écologique et numérique du territoire : 12	
3. Écrire une nouvelle histoire de la transition écologique sur le territoire en s'appuyant sur une coopération renouvelée :	13
Article 5 – Une co-construction et une structuration autour de 5 grandes orientations symbolisées notamment par les éléments naturels	16
Article 6 – Un accompagnement renforcé de l'ADEME dans la démarche CRTE au travers d'un Contrat d'Objectif territorial	18
Article 7 – Le Portage financier des actions	19
Article 8 - Une gouvernance transversale dédiée à l'ambition de transition écologique du territoire	21
Le Comité stratégique :	21
Le Comité partenarial et consultatif :	21
Le Comité technique :	22
Article 9 - Durée et évolution du contrat	23
Article 10 - Démarche d'évaluation	23

PREAMBULE

La relance économique de notre pays est une priorité partagée par l'ensemble des acteurs publics. Tandis que des moyens exceptionnels sont mobilisés tant au niveau européen qu'à l'échelle nationale, la réussite de la relance passe également par une forte mobilisation des collectivités territoriales.

Le Gouvernement propose aux collectivités du « bloc communal » une nouvelle méthode de contractualisation avec les contrats de relance et de transition écologique (CRTE). Ces nouveaux contrats engagent les cosignataires sur la durée des mandats exécutifs locaux. Ils sont ouverts à l'ensemble des territoires intéressés, à l'échelle d'une ou plusieurs intercommunalités.

Les cosignataires s'accordent pour que le CRTE du Pays de Montbéliard prenne en compte les objectifs du projet de mandat présenté aux élus communautaires au cours du 1^{er} trimestre 2021 ainsi que les orientations des documents de planification et de programmation que sont le SCoT Nord Doubs,

le PLH du Pays de Montbéliard et le Plan Climat Air Énergie Territorial.

Dans ce CRTE, les cosignataires s'engagent à partager une vision commune des enjeux du territoire, en termes de développement économique, d'environnement, de cohésion sociale et territoriale. Les quatre grandes transitions (écologique, démographique, économique et numérique) seront développées dans le cadre de ce contrat, en y intégrant une approche transversale et cohérente des politiques publiques concernées, notamment en matière de développement durable, d'éducation, de sport, de santé, de culture, de revitalisation urbaine, de mobilités, d'économie, d'emploi, d'agriculture et d'aménagement numérique, avec une double approche transversale de transition écologique et de cohésion territoriale. A ce titre, les actions engagées dans le cadre de ce contrat sont respectueuses de l'environnement, en limitant notamment fortement le recours au foncier et en respectant les équilibres en ressources et en biodiversité.



ARTICLE 1 - OBJET DU CONTRAT

L'objet du présent contrat est de définir l'ambition des deux parties en termes de transition écologique pour le territoire, en prenant en compte le développement économique, objectif principal du plan de relance. Chacun précisera sa démarche et les engagements pour la période 2021-2026.

Le territoire présente ses grands enjeux en termes de transition écologique, incluant les transitions démographique, économique et numérique. Pour répondre à ces objectifs issus des diagnostics du territoire, des axes de travail déclinés en actions concrètes ont été définis.

ARTICLE 2 - LES ENGAGEMENTS DES PARTIES

Afin d'atteindre les grands objectifs fixés et la réalisation des actions listées dans le contrat, Pays de Montbéliard Agglomération et l'État se sont accordés et s'engagent de la manière suivante.

L'État s'engage :

- à désigner un référent au sein de ses services pour coordonner le montage et le suivi des projets ;
- à mobiliser son réseau de partenaires pour faciliter la mise en œuvre du projet territorial ;
- à mobiliser les financements adaptés pour aider la mise en œuvre des actions du contrat.

L'Agglomération s'engage :

- à mettre à disposition des moyens humains et financiers facilitant la réalisation des actions prévues ;
- à solliciter différents partenaires financeurs pour faciliter la réalisation des actions.

Les partenaires s'engagent à rédiger autant que nécessaire des avenants à ce contrat pour préciser de nouvelles conditions de mise en œuvre, ajouter de nouvelles actions ou de nouvelles modalités d'accompagnement des projets.

ARTICLE 3 - PRESENTATION GENERALE DU TERRITOIRE

1. UN TERRITOIRE SOLIDAIRE, PLURIEL ET MULTIFACETTE TOURNE VERS L'INNOVATION ET LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Structuré par un noyau urbain où vivent près de 120 000 habitants et par un espace rural trois fois plus étendu, peuplé de 20 000 personnes, l'agglomération est particulièrement attentive dans le cadre des différentes politiques qu'elle mène aux enjeux de cohésion et d'équilibre territorial.

Sur le plan géographique et naturel, la richesse des paysages du Pays de Montbéliard, ses vallées et ses cours d'eau, sa biodiversité sont autant d'atouts originaux, marqueurs d'une identité singulière que

l'agglomération entend préserver pour la qualité de vie de ses habitants.

Terre industrielle d'excellence tournée vers l'innovation et caractérisée par son fort potentiel environnemental et par la richesse de son patrimoine naturel et paysager, le Pays de Montbéliard fait ainsi partie de ces territoires ayant su concilier développement économique, préservation de l'environnement et transition écologique.

Connu pour sa capacité à innover et à se renouveler, le territoire a su, au fil des ans, développer de nombreuses filières d'excellence autour de l'automobile, de l'énergie, de la maroquinerie de luxe, du domaine du numérique et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

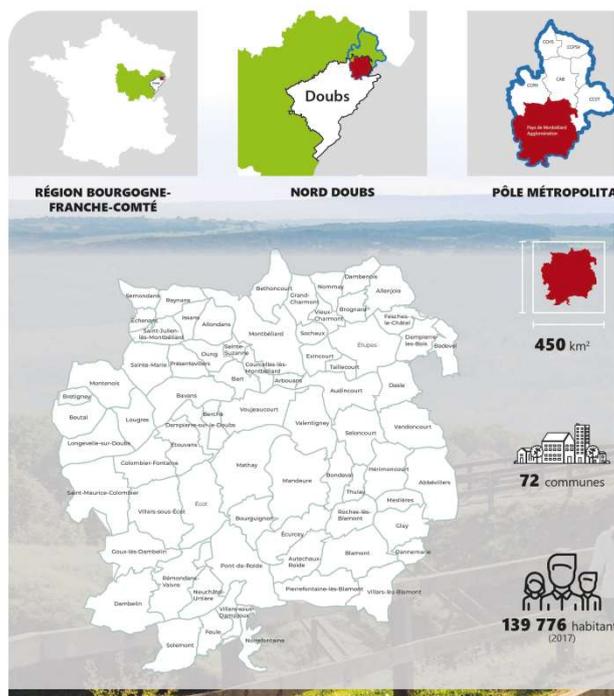
Territoire industriel majeur fortement marqué par l'urbanité, l'Agglomération du Pays de Montbéliard s'engage depuis déjà plusieurs années dans la transition écologique. La révision, à l'échelle de ses 72 communes membres, de son Plan Climat Air Énergie Territorial, l'adoption de son SCOT et de son PLH, les actions mises en œuvre pour lutter contre la précarité énergétique ou encore les démarches d'économie circulaire conduites traduisent cette dynamique volontariste.

Ses récentes labellisations en tant que Territoire d'Innovation, Territoire d'Industrie ou encore Territoire à Économie Positive pour la Croissance verte, et bien entendu son statut de lauréat de l'appel à projets CTE 2019 sont révélatrices de ses prédispositions à piloter et accompagner les transitions qu'elles soient économique, numérique ou écologique.

Pourtant aujourd'hui, il devient essentiel d'écrire une nouvelle histoire de la transition écologique sur le territoire, à la fois comme politique publique transversale et comme une priorité du mandat. Cette transition doit être placée au cœur du projet de territoire, au cœur des stratégies et des politiques publiques sectorielles, au cœur des échanges avec l'ensemble des acteurs locaux.

UN TERRITOIRE

UNE AGGLO XXL



72 communes à taille humaine, accueillantes et dynamiques

- 1** commune de plus de 20 000 habitants
- 2** communes de plus de 10 000 habitants
- 9** communes de plus de 3 500 habitants
- 6** communes de plus de 2 000 à 3 500 habitants
- 10** communes de plus de 1 000 à 2 000 habitants
- 44** communes de moins de 1 000 habitants



La plus vaste agglomération du Nord-Franche-Comté

450 km²



Dans un écrin de verdure, entre terres agricoles

(30%)



et domaines forestiers

(49%)



139 776 habitants (2017)

34,1 % ont moins de 29 ans



28,2 % ont plus de 60 ans

Les grandes dates de la construction communautaire

1^{er} janvier 2017

72 communes constituent PMA.

2013

Création de la communauté de communes du Pays de Font-de-Roide.

2010

La CAPM devient Pays de Montbéliard Agglomération (PMA).

2002

Création de la communauté de communes des Balcons du Lomont. Mathay intègre la CAPM (29 communes).

2001

Création de la communauté de communes de 3 Cantons et de celle de la Vallée du Rupt.

1999

Le District est le premier en France à voter sa transformation en communauté d'agglomération. Le DUPM devient Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard (CAPM).

1997

Transfert des services du DUPM dans le nouveau bâtiment, 8 avenue des Alliés.

1994

Badevel, Dasle et Vandancourt intègrent le DUPM.

1969

Le périmètre des 24 communes s'élargit avec Allenoje.

1^{er} juillet 1959

24 communes se regroupent pour former le DUPM, District Urbain du Pays de Montbéliard, le second créé en France.

2. UNE COLLECTIVITE DYNAMIQUE AUX MULTIPLES COMPETENCES

Née de la fusion opérée au 1er janvier 2017 de quatre établissements publics de coopération intercommunale et de l'extension de ce territoire à neuf communes, la Communauté d'Agglomération « Pays de Montbéliard Agglomération », 3ème intercommunalité de la région Bourgogne – Franche-Comté comprenant aujourd'hui 72 communes, s'est imposée naturellement, dès sa création, comme pilote des contractualisations afférentes à la transition écologique sur son territoire.

Acteur majeur et incontournable du Nord Franche-Comté, la Communauté d'Agglomération exerce, à ce jour, en lieu et place de ses communes membres, plus d'une trentaine de compétences dont la très grande majorité implique, développe une action en matière de transition écologique. Ces compétences qui lui ont été dévolues par la loi à titre obligatoire ou transférées par ses communes membres sont regroupées en deux grandes catégories synthétisées ci-après :

LES PRINCIPALES COMPETENCES

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



COMPÉTENCES FACULTATIVES



LES COMPETENCES OBLIGATOIRES

Au nombre de 10, ces compétences sont exercées sur l'intégralité du territoire communautaire :

1. Développement économique et promotion du tourisme
2. Aménagement de l'espace communautaire dont les mobilités
3. Equilibre social de l'Habitat
4. Politique de la ville
5. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
6. Accueil des gens du voyage
7. Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
8. Eau
9. Assainissement des eaux usées
10. Gestion des eaux pluviales urbaines

LES COMPETENCES DITES SUPPLEMENTAIRES (FACULTATIVES OU LIBREMENT CONSENTIES) :

Depuis la loi « Engagement et Proximité » du 27 décembre 2019, ces compétences correspondent aux compétences exercées par la Communauté d'Agglomération en complément de celles exigées par la loi. Cette catégorie comprend les anciennes compétences dites optionnelles ainsi que les compétences librement consenties par les communes à la Communauté d'Agglomération. Les principales compétences exercées à ce titre par Pays de Montbéliard Agglomération sont :

1. Création, aménagement et entretien de voirie et parcs de stationnement d'intérêt communautaire
2. Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
3. Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
4. Action sociale d'intérêt communautaire
5. Santé
6. Défense extérieure contre l'incendie
7. Création et mise à disposition d'infrastructures destinées à supporter des réseaux de télécommunication
8. Participation au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche
9. Participation à la création, au développement et à la gestion de l'apprentissage et de la formation professionnelle
10. Participation à la promotion de la culture scientifique et technique
11. Gestion de l'enseignement supérieur contrôlé par l'Etat - Conservatoire
12. Promotion de la Communauté d'Agglomération et de son image de marque
13. Service d'incendie et de secours – versement du contingentement au SDIS et participation aux casernes
14. Pouvoir concédant en matière de distribution d'énergie électrique
15. Création et gestion d'un bureau d'hygiène
16. Gestion d'un laboratoire d'analyse des eaux
17. Gestion d'un refuge fourrière pour animaux errants (félins/canins)
18. Soutien à la prévention routière et à la formation des conducteurs de véhicules terrestres à moteur

De par sa trentaine de compétences exercées, de son rôle transversal et fédérateur, des politiques publiques qu'elle mène dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération dispose des moyens

pour agir efficacement et répondre aux grands enjeux environnementaux de son territoire et ainsi améliorer le cadre de vie de ses habitants.



3. UN DIAGNOSTIC PARTAGE ET AFFICHE COMME PREALABLE NECESSAIRE A LA CONDUITE DES ORIENTATIONS ET POLITIQUES STRUCTURANTES DU TERRITOIRE EN MATIERE DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Consciente que son action ne sera véritablement efficace que si elle répond pleinement aux enjeux de son territoire, la Communauté d'Agglomération a conduit plusieurs études diagnostiques parmi lesquelles :

1. le diagnostic et l'évaluation initiale de l'environnement menés, dans le cadre de l'élaboration du SCoT Nord Doubs devenu **SCoT du**

Pays de Montbéliard, avec l'accompagnement de l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard ;

2. le diagnostic réalisé en juillet 2020 dans le cadre de l'élaboration du **Plan Climat Air Energie Territorial du Pays de Montbéliard** par le bureau d'études ECOVIA.

LE DIAGNOSTIC ET L'EVALUATION INITIALE DE L'ENVIRONNEMENT MENEES DANS LE CADRE DE L'ELABORATION DU SCOT DU PAYS DE MONTBELIARD :

Préalable incontournable à toute politique publique de planification stratégique, ce premier diagnostic partagé fait ressortir non seulement les atouts et faiblesses du territoire mais également ses opportunités et menaces.

Un positionnement privilégié et frontalier au sein du Nord Franche-Comté :

Le territoire de PMA fait partie intégrante du Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté qui constitue un espace de vie de plus de 300 000 habitants situé sur 3 départements. Cet espace, limitrophe de l'Alsace et frontalier avec la Suisse, se situe sur l'axe stratégique Rhin-Rhône au niveau d'un carrefour d'échanges qui se renforce. Ce positionnement privilégié, dont le territoire pourrait tirer un meilleur parti, a facilité le développement de plusieurs grands groupes de rayonnement international.

Des qualités environnementales indéniables, mais fragiles :

► Une identité territoriale duale, entre rural et urbain industriel

Le territoire est marqué par une identité duale, avec un secteur urbain, relativement dense et industriel organisé autour du cœur d'agglomération Montbéliard-Sochaux-Audincourt qui contraste avec les communes périphériques à dominante péri-urbaine, voire rurale sous influence urbaine. Ces dernières sont caractérisées par des milieux agricoles et forestiers qui occupent encore une place significative et un tissu de villages souvent de taille modeste (44 communes sur 72 comptent moins de 1000 habitants).

Le développement urbain du territoire, qui s'est diffusé à partir des usines (et des noyaux ruraux) le long des nombreuses vallées, a généré une

configuration multipolaire et peu dense avec une tache urbaine dite en doigts de gant.

Les espaces naturels pénètrent jusqu'au cœur du tissu urbain grâce aux berges des cours d'eau et aux principales lignes de relief. Même s'ils ne présentent pas tous intrinsèquement des qualités écologiques ou paysagères de premier plan, leur importance et leur continuité offrent des potentiels de valorisation intéressants, que ce soit en termes de biodiversité ou d'aménités qu'ils offrent aux habitants (facilité d'accès aux loisirs de pleine nature, déplacements modes doux).

► Une charpente paysagère à préserver

Historiquement liées à ces ressources naturelles, les industries ont également marqué le territoire en façonnant non seulement le paysage urbain et l'architecture, mais en inscrivant aussi des savoir-faire et une mémoire du travail dans la perception du cadre de vie. Plusieurs types de paysages se dégagent :

Les vallées industrielles anciennes, qui ont connu un développement urbain très fort entre 1850 et 2000. Dans ces vallées, dont la vocation était essentiellement agricole au 19ème siècle, les prairies ont progressivement laissé place à des usines, des cités ouvrières, des maisons de contremaître, des équipements, des lieux de culte, des infrastructures. Puis, au cours du 20ème siècle se sont agrégés des lotissements pavillonnaires, des grands ensembles, des équipements publics et des zones commerciales qui ont formé au fil du temps une « nébuleuse » urbaine dont la lisibilité est complexe. Entre Pont-de-Roide-Vermondans et Bethoncourt, il est ainsi possible de parcourir près de 28 kms en traversant un ensemble urbain plus ou moins continu. Cela se traduit dans les paysages par une image vieillissante

du patrimoine bâti, en particulier pour les sites industriels anciens. Hormis quelques sites reconvertis (ex : site de l'Épée à Sainte-Suzanne), cette identité renvoie trop souvent une image négative avec du bâti à l'abandon, des façades dégradées et des friches. Et pourtant ces sites présentent des potentiels qualitatifs importants, souvent en vitrine d'axes structurants et de cours d'eau.

Les plateaux d'Ecot et de Blamont, ainsi que la plaine et la vallée du Rupt, qui accueillent des villages plus modestes, sont davantage confrontés à l'impact fort de projets de constructions dans la pente qui manquent souvent d'intégration et qui sont visibles de loin. Les nombreux belvédères naturels identifiés sont autant de possibilités de mise en valeur du grand paysage.

► Des continuités écologiques fragmentées

Au-delà des espaces répertoriés et protégés comme espaces remarquables, les espaces de nature ordinaire ont un rôle à jouer pour la préservation de la biodiversité. Même si les espaces non artificialisés sont majoritaires, leur fragmentation constitue un frein aux échanges d'espèces faunistiques ou floristiques.

Les principaux obstacles sont les infrastructures de déplacement. L'autoroute A36, grillagée et sans passage à faune, est une barrière quasi-infranchissable. Mais d'autres axes sont également problématiques tels que la RD 438 entre Mathay et Pont-de-Roide-Vermondans, la RD 438 entre Monbéliard et Héricourt, l'axe routier Bart – Arcey, l'axe routier Exincourt – Badevel, l'axe routier Valentigney – Mathay et les axes routiers de la vallée du Doubs à l'aval de Montbéliard.

La prégnance des problématiques liées à l'eau :

► La gestion de la ressource en eau potable

La couverture des besoins en eau potable des habitants est assurée à partir de prélèvements dans trois grands types d'aquifères :

le réseau hydrographique superficiel, le Doubs, qui couvre 85% des besoins globaux à partir du captage de Mathay,

des aquifères karstiques pour 10% des besoins, des nappes alluviales pour 5% des besoins.

En temps normal, l'ensemble de ces ressources est suffisant pour faire face aux besoins. Toutefois, elles sont particulièrement vulnérables tant qualitativement que quantitativement :

vulnérabilité quantitative : par exemple, lors de l'épisode de sécheresse particulièrement marqué de 2018, plusieurs réservoirs karstiques n'ont plus permis de fournir les quantités d'eau nécessaires pendant plusieurs semaines. Dans le même temps, le

captage de Mathay a assuré l'alimentation des populations de PMA et de la quasi-totalité du bassin de population du Grand Belfort. Ainsi, pendant un tiers de l'année, le seul captage de Mathay alimente près de 200 000 habitants en eau potable.

vulnérabilité qualitative : elle est liée aux caractéristiques des captages qui exploitent pour partie des réservoirs karstiques (écoulements rapides et temps de transfert d'un polluant très courts) mais également du captage superficiel de Mathay particulièrement vulnérable aux pollutions anthropiques, vulnérabilité exacerbée en période de basses eaux où le potentiel de dilution d'une pollution est extrêmement faible, voire inexistant.

Ces vulnérabilités devraient aller en augmentant, compte-tenu notamment des besoins futurs en eau potable et du dérèglement climatique qui laissent présager une augmentation de la fréquence et de la durée des épisodes de sécheresse.

Le risque inondation : la conciliation des objectifs de renouvellement urbain et de prise en compte du risque

► Le risque d'inondation est le principal risque naturel du territoire. Qui plus est, le TRI de Belfort-Montbéliard est le seul secteur en Franche-Comté identifié à risque important d'inondation du bassin Rhône-Méditerranée. La dernière crue de grande importance date de février 1990 ; elle a provoqué d'importants dégâts matériels estimés à 180 millions d'euros. Les secteurs suivants sont principalement impactés :

les secteurs de « vieille urbanisation » en fond de vallée, où se concentrent également des problématiques importantes de renouvellement urbain. Ce sont ces secteurs qui doivent faire l'objet d'une gestion globale de l'eau en ville et du développement d'une culture du risque auprès des populations et des acteurs économiques ;

les secteurs en amont des bassins versants au sein desquels les mesures alternatives de gestion des eaux pluviales sont déterminantes pour ne pas aggraver les inondations en aval.

Un territoire en mutation :

► Une terre d'industrie qui cherche à se diversifier Véritable terre d'industrie par son histoire et sa forte structuration autour de la filière automobile, le territoire se révèle être un pôle majeur à l'échelle locale mais aussi régionale, avec plus de 64 000 emplois et un tissu d'entreprises composé à la fois d'entreprises de grande renommée (Peugeot, Faurecia, Cristel) et de PME-PMI performantes.

Toutefois, cette forte structuration industrielle et cette prégnance de l'économie productive sur le territoire peuvent également être synonymes de

difficultés face à un contexte de mondialisation qui impacte considérablement l'économie. Malgré une restructuration progressive des emplois, l'économie résidentielle reste sous-développée alors qu'elle représente un potentiel non négligeable en termes de diversification des activités mais aussi pour l'attractivité du territoire.

Le territoire compte d'autres activités diversifiées qui participent à la création de richesses :

- les activités agricoles et forestières, bien qu'elles pèsent de moins en moins en termes de création d'emplois, elles permettent le maintien de la bonne qualité du cadre paysager et environnemental.
- les activités touristiques et de loisirs contribuent à la promotion du territoire. En effet, le territoire attire à la fois les habitants des agglomérations proches qui viennent profiter du cadre de qualité ou des équipements tels que l'Axone, le stade Bonal ou les scènes culturelles. Mais il attire également des visiteurs venant de territoires plus éloignés via des événements culturels majeurs (marché de Noël à Montbéliard ou festival « rencontres et racines » d'Audincourt) ou passant par l'Euro-véloroute.

Cette diversité de richesses économiques est un atout à valoriser pour l'avenir du territoire. D'une part, le maintien des activités industrielles et tertiaires dans les vallées, et en particulier dans la centralité d'agglomération, est indispensable.

► Une agriculture soumise à une forte pression de l'urbanisation

L'identité agricole est un autre point spécifique du territoire et plus généralement de la région. Emmenée par une filière lait, l'agriculture du territoire se distingue cependant par une diversité des productions (polyculture, élevage, maraîchage notamment) et par un développement des circuits courts de commercialisation.

Cependant, les espaces agricoles sont particulièrement touchés par le phénomène d'étalement urbain, que ce soit par la construction de nouveaux logements ou des projets de zones d'activités économiques. Dans ce sens, pour le maintien d'une agriculture viable et de qualité, la réduction de la consommation des surfaces agricoles est un enjeu majeur, tout comme une meilleure prise en compte de l'agriculture dans les choix de développement du territoire.

LE DIAGNOSTIC DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL DU PAYS DE MONTBELIARD :

Ce diagnostic, réalisé par le bureau d'études ECOVIA en juillet 2020, fait ressortir les enjeux principaux de la politique énergétique à mener sur le territoire.

Un territoire qui consomme trop d'énergie fossile :

La consommation d'énergie a diminué jusqu'en 2014 puis est repartie à la hausse. Depuis 2008, la consommation de PMA est plus ou moins stable, avec une tendance à la baisse (-0,5 %/an) jusqu'en 2014, suivie d'une augmentation (+0,5 %/an). Le territoire est fortement dépendant aux énergies fossiles — produits pétroliers (36 %) et gaz naturel (29 %). Cette proportion élevée de gaz naturel est une particularité territoriale. L'électricité représente le troisième vecteur énergétique (24 %). Le recours au gaz naturel recule (-8 %) tandis que les produits pétroliers (+5 %) augmentent, reflétant l'abandon du gaz dans les habitations et la croissance du transport routier.

Un territoire qui compte trop de logements énergivores :

Le bâtiment constitue le principal enjeu de la maîtrise de l'énergie (46 % des consommations, dont 34 % pour l'habitat) devant le transport (26 %) et l'activité industrielle (25 %). Le parc immobilier, ancien et mal isolé, compte 18 % de logements énergivores et présente un taux de vacance en augmentation. La consommation au m2 est plus élevée sur PMA (216 kWh/m2) que sur le département et la région.

Un territoire qui n'atteint pas la neutralité carbone :

Malgré l'utilisation prédominante des énergies fossiles, les émissions de GES par habitant (5,5 tCO2e/an) sont inférieures aux valeurs nationales (7,14 tCO2e/an) et régionales (8,2 tCO2e/an). Les émissions de GES du territoire (841 193 tCO2e en 2016) ont diminué de 16 % entre 2008 et 2016 du fait de la crise économique puis sont reparties à la hausse.

Le transport représente 36 % de ces émissions et a augmenté de 10 points depuis 2008.

22,6 % des émissions de GES sont émises par les modes de chauffage du résidentiel, soit près du double qu'aux niveaux régional et départemental. Avec 156 469 teqCO₂ émises, l'industrie représente plus de 20 % des émissions totales, soit près de 2 fois plus qu'aux échelles régionale et départementale.

Les massifs forestiers, notamment les feuillus, représentent un réservoir de carbone majeur pour le territoire, mais insuffisant pour atteindre une neutralité carbone sur PMA sans changement majeur du territoire.

Un territoire qui est loin de l'autonomie énergétique :

La production d'EnR a augmenté régulièrement jusqu'en 2014, mais demeure faible et n'atteint que 90 GWh pour une consommation totale de 4072 GWh. Elle repose essentiellement sur le bois de chauffage très fortement utilisé, mais qui dégage des particules fines impactant fortement la qualité de l'air et la santé.

On assiste à un recul conjoncturel de la production d'EnR : perte de productivité hydroélectrique due au réchauffement climatique et réduction de la valorisation énergétique des déchets de l'UIOM.

Le taux d'autonomie énergétique du territoire est ainsi plus faible que celui du département et de la région (5,8 % en incluant le bois de chauffage).

Un territoire qui souffre d'une qualité de l'air dégradée :

La qualité de l'air sur PMA ne s'améliore pas, voire se dégrade. Entre 2016 et 2018, le nombre d'indices mauvais stagne ; le nombre d'indices moyens à médiocres a augmenté de 64 %. On assiste à l'augmentation des concentrations en ozone et en particules fines.

Depuis 2014, les émissions de polluants atmosphériques semblent légèrement à la hausse après une baisse annuelle de 5 % depuis 2008. Celles-ci émanent principalement de l'industrie (42 %) et du résidentiel (25 %). Chaque secteur a sa part de responsabilité :

- l'industrie manufacturière est responsable de 69 % des émissions de composés organiques volatils (tendance stable) ;
- les transports routiers émettent 65 % des oxydes d'azote (tendance à la baisse) ;
- 95 % de l'ammoniac proviennent de l'agriculture (tendance à la hausse) ;
- les particules fines sont émises essentiellement par le résidentiel (50 % des

PM10, 62 % des PM2,5), le transport routier (25 % des PM10, 22 % des PM2,5) et finalement l'industrie manufacturière (19 % des PM10, 13 % des PM2,5).

Le territoire présente des zones en dépassement réglementaire potentiel le long de l'A36 et des axes routiers principaux ainsi que des zones de vigilance sur le 1/3 Nord-Ouest du territoire. Les espaces naturels de PMA offrent encore de vastes secteurs moins exposés aux émissions polluantes.

Un territoire marqué par une vulnérabilité qui ne fait qu'augmenter :

Compte tenu de ces facteurs, le territoire présente une vulnérabilité marquée au réchauffement climatique accentuée par :

- sa population vieillissante plus sensible aux impacts climatiques (vagues de chaleur, pics de pollution, maladies) et moins résiliente aux phénomènes extrêmes (personnes seules). De plus, le parc immobilier est peu adapté, générant un inconfort thermique important ;
- de fortes précarités sociales (part élevée d'ouvriers et de retraités, taux de chômage élevé et revenus médians plutôt faibles, notamment dans le cœur d'agglomération).

Les stress thermique et hydrique impactent déjà les écosystèmes, notamment humides et forestiers (prolifération d'éléments pathogènes, arrivées d'espèces invasives, décalage des cycles, dépérissement d'arbres), mais aussi les activités agricoles confrontées à des pertes économiques importantes (mortalité du cheptel, pertes de récolte).

L'eau est une ressource essentielle très vulnérable qui présente d'ores et déjà des problématiques de quantité et de qualité sur le territoire (étiages importants, concentration de polluants, eau potable prélevée en majorité sur les eaux superficielles sensibles au niveau du captage de Mathay, état chimique dégradé de la nappe « alluvions du bassin de l'Allan »).

La diminution relative du débit moyen des cours d'eau provoque des pertes hydroélectriques (de -20 % à -10 %) qui s'amplifieront.

Les équipements de protection contre les inondations ont tendance à se fragiliser sous l'effet des périodes de sécheresse, requérant la mise en œuvre de lourds travaux d'entretien.

ARTICLE 4 - PRESENTATION DES ENJEUX ET DU PROJET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

1. DES ENJEUX DECOULANT DE DOCUMENTS PROSPECTIFS DE L'AGGLOMERATION :

Le SCoT Nord Doubs - arrêté le 22 novembre 2019 - a dégagé des enjeux forts et des orientations traduites dans son Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) :

- définir une armature urbaine claire, organisée autour d'un cœur d'agglomération Montbéliard-Audincourt-Sochaux, de 9 pôles urbains et d'un réseau de bourgs et de villages ;
 - moderniser le tissu bâti et gérer les espaces dégradés et les friches qui parsèment le territoire ;
 - maîtriser le développement de la périurbanisation, dont les conséquences sur la consommation d'espaces agricoles, l'augmentation des trajets domicile-travail
- et les consommations d'énergies font peser des risques à long terme sur la paupérisation des ménages et sur les budgets des collectivités ;
 - renforcer l'attractivité économique du Pays de Montbéliard ;
 - préserver les ressources naturelles et agricoles menacées par l'expansion urbaine non maîtrisée ;
 - mettre en valeur le patrimoine historique, industriel, culturel et naturel du territoire.

Le diagnostic du Plan Climat Air Energie Territorial a également révélé la nécessité de s'adapter au changement climatique pour assurer l'avenir du territoire. Cette urgence met le territoire, les collectivités et les citoyens face à cinq grands enjeux issus du Plan Climat Air Énergie de juin 2020 :

- Développer la sobriété énergétique du territoire
- Augmenter la production d'énergie renouvelable
- Améliorer la qualité de l'air
- Améliorer le bilan carbone du territoire
- Réduire la vulnérabilité du territoire au changement climatique

2. UNE AMBITION TOURNEE VERS UNE MUTATION ECONOMIQUE, ECOLOGIQUE ET NUMERIQUE DU TERRITOIRE :

La gouvernance de l'agglomération a traduit ses orientations dans son projet de mandature qui marie développement économique, modernisation numérique et transition écologique.

Ce document est l'élément fondateur des politiques publiques pour inscrire le Pays de Montbéliard Agglomération dans les transitions fondamentales en cours et lancer les grands chantiers de sa modernisation et de son rayonnement. Avec ce projet, PMA s'attache à être une collectivité exemplaire qui conjugue à la fois développement économique et transition écologique. Cet alliage doit permettre à PMA de s'insérer dans la quatrième révolution industrielle et assurer durablement le développement du territoire et sa cohésion, son aménagement en matière d'environnement, de mobilité, d'habitat, de numérique et sa capacité à être un lieu où chacun peut vivre en harmonie et s'épanouir. Cette transition repose sur trois

engagements : PRESERVER le territoire dans tous ses aspects, MOBILISER ses atouts et ATTIRER en renforçant son attractivité.

Préserver tout d'abord les ressources et les moyens. En cette période où la transition écologique se mélange à une transition numérique, il est souhaitable de se reposer sur nos acquis pour mieux aborder le changement. Ensuite, ce changement ne sera possible que si le territoire est en capacité de mobiliser ses atouts et ses partenaires. La finalité est évidemment d'attirer, d'être une Agglomération attractive sur tous les plans et, parmi les premiers d'entre eux, sur les plans économiques et environnementaux.

Le développement économique, créateur de richesses, de ressources et d'emploi demeure un enjeu fondamental pour le territoire. De la même manière qu'il faut intégrer aux programmes d'actions les mutations économiques et notamment

industrielles, il est urgent aujourd'hui de prendre en compte les changements climatiques et la transition énergétique qui s'imposent. La priorité économique se double donc d'une priorité environnementale.

La transition écologique doit intégrer l'ensemble des axes du développement économique. En parlant d'automobiles par exemple, il s'agit pour l'Agglomération d'accompagner les entreprises dans le passage incontournable à l'électrique, par batterie et par l'hydrogène. Cette évolution technologique, PMA l'a prise en compte par le biais des dossiers « Territoires d'Industrie » et « Territoires d'Innovation ». Ainsi, l'innovation et la recherche auront une place de premier rang : il faut une mobilisation de tous, et tout d'abord des plus jeunes, afin de réussir le grand défi que constitue cette mutation industrielle qui se réalise dans le cadre de la transition énergétique. Cela passe par le soutien aux établissements d'enseignement et de recherche comme le Centre de Formation des Apprentis (CFA), les lycées et les Universités afin qu'ils puissent anticiper et proposer des formations en adéquation avec les besoins de demain.

L'agriculture fait partie du développement économique, elle doit aussi s'adapter à la transition écologique en développant de nouvelles méthodes de production et consommation.

Afin de tendre vers l'autonomie énergétique, l'Agglomération souhaite favoriser la production d'énergies renouvelables par la réalisation souhaitée d'ombrières photovoltaïques sur les parkings de l'Axone, de la Base de Loisirs ou de l'aérodrome du Pays de Montbéliard sous réserves des instructions restant à mener. Dans le cadre du PCAET, il est souhaitable de diminuer les émissions de gaz à effet de serre du territoire de 40%.

De nouvelles actions comme la requalification des friches industrielles ou l'émergence d'une filière bois devront faire partie des priorités de la politique de transition écologique de l'agglomération.

L'eau pose un double questionnement sur le territoire, celui de son approvisionnement bien sûr

mais également celui de la gestion du risque qu'elle peut représenter en cas d'inondations par exemple. Sur le premier point, l'Agglomération doit veiller à préserver mais aussi à diversifier sa ressource en eau. Sur le second point, eu égard à l'exposition de notre territoire aux inondations par crues, il faut prendre en compte les problématiques d'inondations par ruissellement. C'est également dans ce cadre que doit intervenir le Plan InterCommunal de Sauvegarde (PICS) afin de soutenir les communes en cas d'événement exceptionnel et de les accompagner en mutualisant les moyens.

La collectivité a des choix importants à faire, tant au niveau de la collecte que du traitement et de l'élimination des déchets. Elle a fait le choix de mettre en place une tarification incitative à l'échelle des 72 communes. L'agglomération souhaite également aider les habitants du territoire à gagner en attitude écoresponsable. PMA souhaite encourager le développement de « ressourceries » et doit dès ce début de mandat trouver la meilleure solution pour l'élimination des déchets ultimes. Le devenir de l'usine d'incinération dont la délégation de service public s'achève fin 2023 est bien-sûr également un des sujets primordiaux.

Quant à l'habitat, PMA souhaite poursuivre les efforts importants déjà consentis sur la rénovation énergétique et encourager la massification des rénovations de type Bâtiment Basse Consommation (BBC).

Sur les mobilités, PMA dispose d'un réseau structurant de plus de 150 kilomètres de pistes cyclables qui doit faciliter les modes doux pour les déplacements entre le domicile et le travail. Et, au niveau des transports, PMA s'est dotée il y a deux ans d'un réseau où les bus roulent au Gaz Naturel Véhicule (GNV) qui ne rejette ni gaz carbonique ni oxydes d'azote.

Le développement économique et la transition écologique constituent le fil rouge de la mandature.

3. ÉCRIRE UNE NOUVELLE HISTOIRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE SUR LE TERRITOIRE EN S'APPUYANT SUR UNE COOPERATION RENOUVELEE :

L'HUMAIN AU CŒUR DU PROJET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DU PAYS DE MONTBELIARD :

Définie comme une évolution vers un nouveau modèle économique et social, un modèle de développement durable qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre

ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux, ceux du changement climatique, de la rareté des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des risques

sanitaires environnementaux, la transition écologique oblige aujourd'hui les territoires à changer de paradigme en plaçant notamment l'humain et la coopération au cœur de la démarche. La loi « climat et résilience » - promulguée et publiée au Journal officiel le 24 août 2021 - a d'ailleurs l'ambition d'entraîner et d'accompagner tous les acteurs dans cette indispensable mutation et fait rentrer l'écologie dans la vie des citoyens puisqu'elle s'applique à l'ensemble des domaines de leur vie : consommer, produire, travailler, se déplacer, se loger, se nourrir et renforcer la protection judiciaire de l'environnement.

Pleinement conscient de cette mutation, le territoire entend réaliser sa transition écologique pour et avec les citoyens et en plaçant l'humain au cœur même de son action. C'est notamment ainsi qu'en sa qualité de pilote du CRTE et avec l'appui de l'État, l'Agglomération s'est fixée pour objectifs de fédérer

les acteurs locaux et faire naître une véritable ambition collective sur son territoire afin d'offrir une cohérence des projets à l'échelle communautaire.

Collectivités, partenaires socio-économiques, entreprises et associations ont été et continueront d'être mobilisés tout au long de la démarche pour renforcer la résilience du territoire et faire de la transition écologique une véritable opportunité de développement et d'attractivité économique, tout en confortant la qualité et le cadre de vie.

Cet engagement en faveur d'un territoire durable passe aussi par des dispositifs transversaux innovants à destination de la jeunesse, tels que :

- ✓ l'expérimentation d'un parcours écocitoyen proposé dans des écoles primaires du CP au CM2 ;
- ✓ la création d'une Bourse PMAvenir soutenant des projets innovants portés par des jeunes du territoire.

LA CREATION D'UN NOUVEL ECOSYSTEME TRANSVERSAL ET INNOVANT : LA FABRIQUE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE DU PAYS DE MONTBELIARD

Dans le cadre de la formation - action pilotée par le cabinet Colab Studio et suivie par les agents de la Direction de projet Transition écologique de la Communauté d'Agglomération, une méthode de concertation et d'implication a été menée de manière très large auprès des acteurs du territoire :

- au cours du 2ème trimestre 2021, un questionnaire a été adressé à 281 acteurs identifiés du territoire ;
- 107 réponses ont été recueillies et ont ouvert sur la tenue d'une vingtaine d'entretiens individuels tenus sur le terrain entre juin et juillet ;
- le 7 septembre, un atelier a réuni une trentaine d'acteurs du territoire. Les échanges ont permis aux participants de s'accorder sur un besoin commun : avoir un lieu unique sur le territoire où puissent se rencontrer les acteurs publics et privés (entreprises, associations, universitaires, étudiants...) mais aussi les porteurs de projet, les citoyens pour échanger, partager, s'entraider et conduire ensemble des projets locaux en faveur de la transition écologique. Cet espace permettrait, d'une part, d'avoir un effet d'entraînement sur le processus de transition du territoire à travers la pluralité d'acteurs et, d'autre part, de faciliter le montage de projets en créant des synergies pour faciliter l'obtention de financements.

Pour répondre rapidement à cette demande et maintenir la dynamique initiée par la démarche, l'agglomération propose, de manière transitoire, de mettre à disposition sur le campus universitaire des Portes du Jura le bâtiment de l'ex CDDP (Centre Départemental de Documentation Pédagogique) dont les locaux ouverts et de tailles différentes devraient permettre une appropriation libre et évolutive.

Ce lieu pensé comme un laboratoire de mutualisation, de coopération, et d'expérimentation à destination de l'ensemble des acteurs du territoire permettra d'amplifier les actions collectives, promouvoir le faire ensemble (démocratie participative), soutenir et développer les initiatives locales. Il doit permettre, également, de structurer le réseau d'acteurs de la transition écologique au service du territoire.

Cette Fabrique de la Transition écologique doit aussi et avant tout être un lieu apprenant - d'où l'intérêt de son implantation au cœur du pôle universitaire - facilitant le regroupement dans un même espace plusieurs activités qui s'enrichissent les unes les autres.

Ce lieu qui reste à co-construire et à partager avec l'ensemble des acteurs pourrait avoir les caractéristiques suivantes :

- un lieu d'activité pour les porteurs de projet et entreprises engagées dans la transition écologique (aides financières, accompagnement, parrainage...),
- un lieu d'expérimentation et de formation en lien avec les enseignements présents sur le site et le Pavillon des Sciences,
- un centre de ressources matérialisé par une plateforme construite et alimentée par un collectif d'acteurs, en vue de faciliter l'accès aux publications et à la documentation pour l'ensemble des acteurs du territoire, échanger des informations et des actualités,
- un lieu de médiation à destination du grand public (expositions, débats, échanges de savoirs...),
- un espace de convivialité et de connexion entre des acteurs du territoire qui ne se rencontrent pas habituellement (bar éphémère, rencontres musicales, espaces culturels...)
- un espace de fabrication mutualisée de type Fab Lab.

VERS UN TERRITOIRE DEMONSTRATEUR DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Au-delà de la mise en place de ce nouvel écosystème transversal et innovant, la Communauté d'Agglomération entend, au travers du CRTE et plus particulièrement du recensement des actions conduites ou envisagées par l'ensemble des acteurs de son territoire, œuvrer pour faciliter la concrétisation des projets de transition écologique.

A cet égard et pleinement investie dans son rôle de coordinateur et pilote de la transition écologique sur son territoire, la collectivité a pour objectif de mettre en réseau les différents acteurs de son

territoire dans le but de partager des solutions clé en main, sur la base d'initiatives déjà expérimentées et approuvées, à la fois inspirantes et reproductibles.

Le territoire s'enrichira ainsi mutuellement des actions menées efficacement mais aussi des écueils rencontrés sur certains projets.

La démarche CRTE constitue en cela pour le territoire un enjeu fort d'apprentissage et de partage d'expérience.



ARTICLE 5 – UNE CO-CONSTRUCTION ET UNE STRUCTURATION AUTOUR DE 5 GRANDES ORIENTATIONS SYMBOLISEES NOTAMMENT PAR LES ELEMENTS NATURELS

Particulièrement soucieux de structurer et d'amplifier la dynamique de transition écologique du territoire, l'agglomération et ses partenaires se sont entendus pour axer leur stratégie territoriale et écologique autour des quatre éléments naturels (Air, Feu, Eau et Terre) permettant d'agir pour un territoire durable et attractif au bénéfice du cadre de vie des citoyens.

Les actions et projets structurants présentés dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Ecologique sont ainsi regroupés sous cinq grandes orientations symbolisées notamment par les quatre éléments naturels auxquels a été ajouté le cadre de vie pour y adjoindre l'humain.

L'élément **Air** regroupe :

- les actions autour de la mobilité, qui visent à diminuer l'impact de l'usage de la voiture individuelle, avec notamment une offre de transport en commun efficiente, des pistes cyclables d'intérêt intercommunal et communal, des voies douces et les aménagements afférents ;
- le suivi et les actions pour améliorer la qualité de l'air ;
- les opérations de revégétalisation, créant des puits carbonés, des rafraîchissements de zones minérales et accessoirement des zones d'infiltration d'eau pluviale ;
- les actions visant à économiser les émissions de Co2 par la rénovation et la réhabilitation thermique des bâtiments.

L'élément **Feu** inclut :

- la production d'énergie renouvelable ;
- les changements de système de chauffage.

L'élément **Terre** rassemble :

- l'optimisation de la gestion des déchets ;
- la réhabilitation des friches et la sobriété foncière / zéro artificialisation ;
- l'installation d'une alimentation locale et écoresponsable.

L'élément **Eau** inclut :

- les opérations de préservation de la ressource en eau (qualité et/ou quantité) ;
- la recherche de nouvelles ressources en eau potable ;
- la prévention contre les inondations et la préservation de la biodiversité des zones humides.

Le dernier élément qui rassemble et se pose au-dessus de tous les autres est celui qui vient directement améliorer la qualité de vie des habitants et qui a été nommé **Cadre de vie**. Ce cinquième élément regroupe :

- les actions de sensibilisation, formation et changement des mentalités qui revêtent une importance toute particulière car elles permettent d'entraîner les citoyens du territoire dans la démarche de transition ;
- les projets autour du tourisme durable, vert, les offres pour les randonnées pédestres et cyclables ;
- les aménagements d'espace public, les aménagements d'espace sportif et d'aire de jeux ;
- les actions autour de la culture et du patrimoine culturel ;
- la construction et la rénovation de bâtiments offrant des services à la population ;
- les opérations de sécurisation routière ;
- les mises en place de vidéoprotection et vidéosurveillance de sites publics ;
- le développement des usages du numérique de l'acculturation aux outils apportant du service aux habitants.

La liste détaillée de ces projets pour les années 2021 et 2022 figure en annexe 1 (une liste exhaustive est apportée en annexe 2). Il est précisé que les actions retranscrites en annexe 1 sont considérées structurantes de par leur intérêt intercommunal, le montant des investissements engagés, leur caractère

innovant et/ou leur intégration dans une somme de plusieurs actions similaires réparties dans les communes mais prenant leur sens à l'échelle du territoire comme une somme d'actions communales qui engagent un mouvement collectif structurant.



ARTICLE 6 – UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ DE L'ADEME DANS LA DEMARCHE CRTE AU TRAVERS D'UN CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL

Eu égard aux ambitions fortes que porte la collectivité en matière de transition écologique, Madame la Ministre de la Transition Ecologique a proposé en avril 2021, en lien avec Monsieur le Préfet du Doubs, à la Communauté d'Agglomération de bénéficier d'un appui renforcé de l'ADEME via un Contrat d'Objectif Territorial. Le dossier technique et financier présenté par la collectivité a été validé lors de la Commission Régionale des Aides de l'ADEME de novembre 2021.

Au travers de cette nouvelle contractualisation qui entrera en vigueur au cours du 1^{er} semestre 2022 pour une durée de 4 ans, l'ADEME apportera à la collectivité un appui renforcé pour accompagner la démarche de CRTE pilotée sur le territoire et aider à l'élaboration ainsi qu'à la mise en œuvre d'un plan d'action ambitieux.

Conditionné à l'atteinte d'objectifs environnementaux préalablement définis, ce

nouveau Contrat permettra ainsi à la collectivité de bénéficier à la fois d'un appui technique à travers des missions d'animation et d'audit externalisées proposés par l'ADEME et de son soutien financier (plafonné à 350 000 € sur la période avec une part fixe de 75 000 € et une part variable de 275 000 € versée suivant le niveau d'atteinte des objectifs).

Dans le cadre de cette démarche d'amélioration continue et à partir des avancées et de son ambition, la collectivité renforcera assurément l'état des lieux de sa stratégie à travers le prisme des référentiels des programmes Cit'ergie et Economie circulaire.

Ces deux référentiels permettront également de prioriser les actions avec un suivi clair pour aller plus loin dans la dynamique du territoire et contribueront à l'identification des marges de progression les plus importantes pour le territoire.



ARTICLE 7 – LE PORTAGE FINANCIER DES ACTIONS

Les financeurs s’efforceront de prendre en compte en amont les différents projets du territoire afin de pouvoir apporter des fléchages adaptés et d’instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur seront soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la mise en place des actions dépendant de leur champ d’intervention.

Les porteurs de projets devront solliciter tous les financeurs susceptibles de co-financer leurs actions, en mobilisant tous les dispositifs et dispositions

propres aux différents partenaires. Le contrat n’a pas pour mission d’attribuer des financements mais propose une première analyse de l’éligibilité des projets, ne valant pas accord final. Les porteurs de projet doivent déposer leur demande de financement directement aux partenaires financiers selon les modalités fixés par chaque financeur. Les prêts, avances ou subventions sont indicatifs sous réserve de la disponibilité des crédits et des procédures internes à chaque partenaire.



Les signataires poursuivront, dans le cadre de ce contrat, la mise en œuvre des contrats et des programmes en cours. L’exécution des contrats en cours ou la poursuite des programmes déjà engagés ne sont nullement remis en cause. Un recensement

exhaustif des co-financements de politiques publiques et d’investissements publics au sein du territoire sera fait afin d’en assurer un suivi dans la durée et d’accroître les synergies inter-programmes.

Les principaux contrats et dispositifs en cours sur le territoire sont :

- le programme Action Cœur de Ville engagé sur la commune de Montbéliard le 29 septembre 2018 pour la durée de 5 ans, transformé depuis en Opération de Revitalisation Territoriale avec l’intégration de la commune d’Audincourt qui s’accompagne pour chacune des deux communes d’une opération d’OPAH RU ;
- le programme Petites Villes de Demain dont les communes de Feschés-le-Châtel et Pont-de-Roide - Vermondans ont été désignées lauréates le 11 décembre 2020 ;
- le Programme d’Investissements d’Avenir Action démonstrateurs et territoires d’innovation de grande ambition - Volet territoire d’innovation signé en mai 2020 entre l’agglomération et la Caisse des dépôts et des consignations ;
- le programme Territoires d’industrie Nord Franche-Comté signé le 19 mars 2019 pour une durée de 4 ans avec l’État, le Conseil Régional Bourgogne - Franche-Comté, la Banque des Territoires, BPIFrance, Pôle emploi, Business France, l’Université de Franche-Comté, l’UIMM, le MEDEF, la CPME, les réseaux consulaires, le

CFA ainsi que les écoles de commerce. Ce protocole a l'ambition de répondre à quatre enjeux : attirer, recruter, innover et simplifier ;

- le Contrat de ville et de cohésion urbaine signé pour la période 2015-2020 et prorogé jusqu'en 2022 dans le cadre d'un protocole d'engagements renforcés et réciproques. Ils constituent le cadre des politiques mises en œuvre dans les 7 quartiers de la géographie prioritaire de la politique de la ville et au bénéfice de leur population. Ces documents cadres permettent de formaliser les engagements pris par l'Etat, les collectivités territoriales et les autres partenaires de la politique de la ville au bénéfice des habitants des quartiers en difficulté ;
- le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) engagé en mars 2020 pour une durée d'environ 8 ans. Il concerne les communes de Montbéliard et Sochaux qui sont respectivement « quartier d'intérêt national » et « régional ». Ce programme a pour ambition de poursuivre l'amélioration du cadre de vie et des conditions de logements des habitants, avec notamment un vaste programme de rénovation énergétique conduit par les bailleurs sociaux ;
- le Contrat de Transition Ecologique (CTE) signé le 29 janvier 2020
- la Convention Territoriale Globale (CTG) engagée en 2020, qui sera signée au quatrième trimestre 2022 avec la CAF et les communes du territoire de PMA. La CTG a pour objectif de mettre les ressources de la CAF au service d'un projet de territoire commun. Il s'agit d'apporter une visibilité des activités CAF sur le territoire à

travers la mise en œuvre d'un diagnostic partagé sur des thématiques comme l'enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, l'animation de la vie sociale, le logement ;

- le Contrat Local de Santé Nord Franche-Comté signé en octobre 2019 pour une durée de 5 ans avec l'Agence Régionale de Santé et les quatre autres EPCI du Nord Franche-Comté (la Communauté d'Agglomération du Grand Belfort et les Communautés de communes du Sud Territoire, des Vosges du Sud et du Pays d'Héricourt). Ce contrat repose sur trois axes : l'offre de soin, la prévention ainsi que la santé environnementale ;
- le Contrat de Développement Métropolitain Nord Franche-Comté signé en 2019 avec la Région Bourgogne - Franche-Comté à l'échelle du Pôle Métropolitain. Au titre de ce contrat qui s'achève en 2021, a été retenue une quinzaine d'actions d'envergure sur le territoire de l'agglomération du Pays de Montbéliard dont le Mattern Lab, l'expérimentation de réhabilitation des friches industrielles, l'accompagnement de la mutation du site PSA, le Conservatoire de Musique, de Danse et d'Arts Dramatiques, l'Eco-campus de Montbéliard représentant un montant total d'investissement de près de 100 millions d'euros et une participation régionale de l'ordre de 15 millions d'euros ;
- le Contrat P@C 25 conclu avec le Département du Doubs sur la période 2018-2021. Ce contrat, construit autour de 4 axes, est accompagné d'une enveloppe financière de 8,1 millions d'euros pour le territoire du Pays de Montbéliard.



ARTICLE 8 - UNE GOUVERNANCE TRANSVERSALE DEDIEE A L'AMBITION DE TRANSITION ECOLOGIQUE DU TERRITOIRE

Pour assurer la conduite stratégique et le suivi technique de la politique de transition écologique menée sur le territoire et afin de ne pas démultiplier les instances par souci de lisibilité pour l'ensemble des acteurs de son territoire, la Communauté d'Agglomération a souhaité innover en proposant une gouvernance mutualisée pour l'ensemble de ses contractualisations portant sur la transition écologique dont le Contrat de Relance et de Transition Ecologique et le Contrat d'Objectif

Territorial font partie. Cette organisation devrait permettre une meilleure efficacité dans la conduite des actions et une plus grande transversalité pour l'ensemble des acteurs.

Dans ce cadre, est proposée la mise en place d'un Comité stratégique, un Comité partenarial et un Comité technique.

LE COMITE STRATEGIQUE :

Le Comité stratégique est coprésidé par le Préfet du département du Doubs ou son représentant et par le Président de Pays de Montbéliard Agglomération ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif communautaire assistés des services communautaires, des représentants de la Région Bourgogne Franche-Comté et du Département du Doubs assistés de leurs services respectifs, des services de l'État, de l'ADEME et de la Caisse des Dépôts – Banque des Territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui des différents contrats.

Il siègera au moins 1 fois par an pour :

- valider l'évaluation annuelle des contractualisations soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi prédéfinis ;
- examiner l'avancement et la programmation des actions des différents contrats ;
- étudier et arrêter les demandes d'évolution des contrats portés dans ce cadre en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- décider d'éventuelles mesures rectificatives.

LE COMITE PARTENARIAL ET CONSULTATIF :

Le Comité partenarial regroupant l'ensemble des acteurs locaux se réunira en groupes de travail thématiques à chaque fois que cela sera nécessaire ainsi qu'à la demande du Comité stratégique. Sa réunion pourra également être sollicitée et formulée par un de ses membres auprès de sa Présidente.

Présidée par la Vice-Présidente en charge de la Transition écologique de Pays de Montbéliard Agglomération, il est composé :

- des représentants de Pays de Montbéliard Agglomération et de ses communes membres ;
- des représentants du monde économique ;
- des représentants de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- des représentants du monde associatif ;
- des représentants de la société civile (Conseil de développement notamment) ;
- de personnalités qualifiées en fonction des besoins exprimés.

LE COMITE TECHNIQUE :

Les réunions du Comité stratégique sont préparées en amont par un Comité technique qui se réunira plusieurs fois dans l'année. Ce Comité technique présidé par la Directrice Générale des Services de la Communauté d'Agglomération ou son représentant est composé :

- du Secrétaire général et des chargés de mission de la Direction de projet transition écologique de la Communauté d'Agglomération ;
- d'un ou des représentants des directions de la Communauté d'Agglomération concernés par les thématiques de transition écologique ;
- d'un ou des représentants des communes membres de la Communauté d'Agglomération concernés par les thématiques traitées ;
- d'un ou des représentants des services de l'Etat (Préfecture, Sous-Préfecture, DDT) ;
- d'un ou des représentants de l'ADEME Bourgogne Franche-Comté ;
- d'un ou des représentants de la CDC - Banque des Territoires Bourgogne Franche-Comté ;
- d'un ou des représentants des services de la Région Bourgogne Franche-Comté ;
- d'un ou des représentants des services du Département du Doubs.

Il se réunit au moins 2 fois par an pour :

- veiller en détail au bon déroulement des actions prévues dans les contractualisations

afférentes à la transition écologique, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage afin de proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;

- établir le tableau de suivi de l'exécution des actions stratégiques du territoire ;
- mettre en place les outils d'évaluation et étudier les résultats des évaluations ;
- étudier les évolutions des fiches orientations ;
- étudier les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets.

Au sein du Comité technique, les actions sont portées et suivies au quotidien par une direction de projet Transition territoriale et écologique. Cette équipe composée de trois agents a vocation à mener à bien les différents contrats engagés, dont le présent contrat, mais également le Contrat d'Objectifs Territorial (COT) avec l'ADEME, les contractualisations en cours et à venir avec la Région Bourgogne Franche-Comté et le Département du Doubs ainsi que le programme de soutien de l'Europe aux Régions (Programme opérationnel FEDER/FSE 2021-2027). Par la mise en réseaux des différents partenaires du territoire, la Direction de projet Transition territoriale et écologique contribuera à l'émergence et à la mise en place d'actions qui viendront alimenter le contrat par des avenants réguliers.

ARTICLE 9 - DUREE ET EVOLUTION DU CONTRAT

Le contrat engage les parties pour une durée de 5 ans à compter de sa signature. Il est cependant construit pour être évolutif et s'adapter aux modifications de projet ou d'orientation. Ainsi des avenants pourront être introduits régulièrement, notamment pour afficher de nouveaux projets structurants non définis lors de la signature initiale

du contrat cadre ou des évolutions des enveloppes de financement.

Si jugé nécessaire par les parties, il peut être mis fin au présent contrat, dans un cadre d'un commun accord entre les parties signataires et après avis favorable du Comité stratégique.

ARTICLE 10 - DEMARCHE D'EVALUATION

L'évaluation des actions constitue un élément clé du pilotage du CRTE pour la collectivité et l'État. Elle permet la mesure de l'avancée et de l'impact de la démarche de transition écologique et de cohésion du territoire. Elle constitue également un levier d'animation, en particulier pour la mobilisation des partenaires et des acteurs du territoire.

L'avancement des actions et leurs impacts seront évalués à partir d'indicateurs permettant d'apprécier la contribution du contrat aux stratégies de transition écologique et de cohésion territoriale.

A cet effet, le contrat comprend une annexe 3 éditée par le Commissariat Général au Développement Durable qui définit les premiers indicateurs de suivi et d'évaluation pour le socle d'intervention initial. Le Comité stratégique, avec l'appui du Comité technique, sera en charge de les amender, compléter utilement au fur et à mesure de la validation des orientations et actions portées par le territoire. Il est, par ailleurs, précisé que chaque fiche-action pourra être accompagnée de critères d'évaluation qui lui seront propres.

Contrat signé en 2 exemplaires, à Montbéliard, le 19 novembre 2021

Le Préfet du Doubs,

Le Président de Pays de Montbéliard Agglomération,

Jean-François COLOMBET

Charles DEMOUGE

Annexes

- Annexe 1 : liste des projets structurants et prêts à démarrer
- Annexe 2 : liste exhaustive des projets
- Annexe 3 : Indicateurs de transition écologique

Annexe 1 CRTE : Liste des projets d'intérêt stratégique pour la Préfecture et prêts à démarrer

Projets		Structure	€ HT		
Air					
Proposer une offre de transport en commun efficiente : THNS ligne 3	Ligne entre Montbéliard à Hérimoncourt	PMA	13 500 000 €	Grenelle 4	
Pistes et liaisons cyclables d'intérêt communautaire	Déploiement de 7 km par tronçons sur 2021-2022	PMA	3 809 873 €		
Economiser les émissions de CO2 par réhabilitation/rénovation thermique des bâtiments	Transport des déchets / si choix SERTRID pour déchets	PMA		non chiffré	
	Modernisation des outils de collecte et de traitement des déchets ménagers	PMA	2 500 000 €		
	Rénovation thermique des gymnases (Audit/travaux)	PMA		non chiffré	
Feu					
Economie et production d'énergie	Living Lab H2-bois - Action 4 Formation, sensibilisation	Badevel			
	Economies d'énergie				
	Plate forme de rénovation énergétique / Effilogis	PMA		non chiffré	
	Construction crèche bâtiment BBC	Voujeaucourt	2 500 000 €		
	Structuration d'une filière bois énergie	PMA		Etudes en cours	
	Parc photovoltaïque sur ancienne carrière	Bondeval	450 000 €	non chiffré (montant capital)	
	Parc photovoltaïque	Etouvans			
	Création dun champ Photovoltaïque	Mathay	150 000 €	non chiffré (montant études)	
Production d'énergie	Living Lab H2-bois - Action 1 chauffage bâtiment Hydrogène bois	Badevel	3 600 000 €		
	Living Lab H2-bois - Action 2 chauffage nx logements Hydrogène bois	Badevel			
	Projet cœur de ville : Ecoquartier H2, création d'un bâtiment périscolaire, restauration scolaire et rétractation de la place du marché	Etupes	5 000 000 €		
	Création d'un réseau de chaleur bois	Mathay	400 000 €		
	Création chaufferie et réseau de chaleur	Blamont	1 500 000 €		
Terre					
Gestion des déchets	Incineration des déchets	PMA		Choix mode de gestion en cours	
	Plan local de prévention des déchets	PMA			
	Recyclerie	Ensemble Defi		Etude en cours	
	Extention des déchèteries et création d'une nouvelle unité	PMA	2 500 000 €		
	Mise en place du tri à la source des biodéchets sur le PdM	PMA	1 405 797 €		
Réhabilitation de friches	Acquisition des terrains dit "PSA Sud"	PMA		Discussions en cours	
	Réindustrialisation des sites Faurecia Mandeur Peugeot Motorcycle et Peugeot Japy	PMA			
	PAT action 1 : création d'outils de tranformation mutualisés (viandes)	PMA	300 000 €	Plan de relance Etat Région	
	PAT action 2 : création d'une filière de production issue des vergers de PMA	PMA	152 000 €	Plan de relance Etat Région	
	PAT action 3 : projet de développement d'un espace test agricole pluri-sites en lien avec l'étude foncier agricole	PMA	220 600 €	Plan de relance Etat Région	
	Living Lab / expérimentation de phytoremédiation pour réhabilitaton de friche	PMA	901 000 €		
	Friche industrielle du Rondelot réfection pour réhabilitation par création marché couvert	Fesches-le-Chatel	400 000 €		
	Acquisition d'une friche urbaine en centre bourg pour projet réhabilitation	Fesches-le-Chatel	133 000 €		
	Réhabilitation de la friche Rives du Doubs / production, stockage d'hydrogène	Sedia	9 727 314 €		
					En lien avec l'étude sur le recensement des friches agricoles
Eau					
Limitation de l'impact environnemental en milieu humide	Etudes de danger sur l'ensemble des ouvrages de protection contre les inondations de PMA et études complémentaires pou l'acquisition d'un modèle numérique de terrain par méthode LIDAR	PMA	167 424 €		
	Etudes complémentaires d'acquisition des données bathymétriques et géotechniques afférentes aux études de danger sur les ouvrages de protection contre les inondations du territoire de PMA	PMA	120 000 €		
Préservation de la qualité de l'eau	Programme d'action 2021 de la réserve naturelle	PMA			
	Préservation de la qualité de l'eau	PMA			
Trouver de nouvelles ressources en eau potable et préserver les ressources	Etudes et forages pour assurer la résilience en approvisionnement d'eau potable	PMA	400 000 €		
Préservation de la quantité d'eau	Rénovation système arrosage	Golf de Prunevelle (association)	431 667 €		
Prévenir contre les inondations et préservation de la biodiversité des milieux aquatiques	Travaux de prévention pour la biodiversité des milieux aquatiques et contre les inondations (Gemapi) 2021-2022	PMA	1 002 654 €		
	Etudes de prévention pour la biodiversité des milieux aquatiques et contre les inondations (Gemapi) 2021-2022	PMA	1 111 618 €		
	Suivis écologique : GEMAPI 2021-2022	PMA	33 334 €		
Cadre de vie					
Economie sociale et solidaire	Relocalisation de la communauté Emmaüs	Emmaüs			
Projets transversaux, formation, information, changement des mentalités	Centre de ressources pour les acteurs du territoire - banque d'infos et de lien sur la thématique de la transition écologique	Gouvernance à définir		non chiffré	
	Fabrique de la transition écologique, tiers-lieu de coconstruction de la transition écologique du PdM	Gouvernance à définir		non chiffré	
	Commission de projets, mise en relation des porteurs et des financeurs	Gouvernance à définir		non chiffré	
	PAT action 4 : Développement de l'éducation de la jeunesse de PMA à l'alimentation durable	PMA	114 000 €	Plan de relance Etat Région	
	Bourse projets TE jeunes (annuelle)	PMA		non chiffré	
	Parcours citoyens pour les primaires (coût annuel)	PMA	15 000 €		
	Restructuration ancienne clinique des Portes du Jura pour développement du pôle universitaire	PMA		Phase d'étude	
	Eco-campus du Pays de Montbéliard	UFC			
Tourisme durable, vert, randonnées pédestres ou cyclables	Tiers-lieux d'innovation pour l'industrie 4.0	Mattern lab	3 084 000 €		
	Installation d'un écocamping privé sur le terrain derrière piscine (aménagement sécurisé pour accès vélo par la commune sur les rues du stade et de St Maurice)	La réserve, écoparc du Doubs	1 400 000 €		
	Evolution des services de la médiathèque, notamment avec usages numériques	Montbéliard	1 740 000 €		

Projets culturels et patrimoine culturel	Rénovation de la maison Hirsch pour installation du centre culturel S. Veil au CV	Montbéliard	2 200 000 €	
	Numérique et radio	Ma scène nationale	772 000 €	
Aménagement d'espaces publics et mise en place de services	Manifestation des lumières de noel (coût annuel pour les installations, animations, décorations, sécurité)	Montbéliard	1 700 000 €	
	Pavillon de valorisation du théâtre antique de Mandeure	PMA	5 600 000 €	
	Aménagement du centre village avec zone verte et environnementale	Taillecourt	750 000 €	
	Reconversion du château suite au départ du conservatoire	Montbéliard	15 000 000 €	
Aménagements sportifs et aires de jeux	Reconversion du site des Hexagones à la Petite Hollande (espaces publics, services, logements)	Montbéliard	15 000 000 €	
	Aménagement du cœur de quartier de la Petite Hollande	Montbéliard	2 500 000 €	
	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouveau Urbain (OPAH-RU) - 300 logements sur 5 ans	Montbéliard	1 460 000 €	
Construction de bâtiments pour mise en œuvre de services	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouveau Urbain (OPAH-RU)	Audincourt		
	Rénovation du stade d'athlétisme Boxberger / vétusté éclairage, revêtement piste etc	Montbéliard	1 000 000 €	
	Terrain synthétique de foot site des têtes et aire de "Street workout"	Valentigney	545 000 €	
	Développement d'un bâtiment "Accueil seniors"	Taillecourt	1 000 000 €	
	Ecole de musique rue de Valmont	Valentigney	300 000 €	
	Maison des professionnels de la santé	PMA	1 116 000 €	
	Collège Bethoncourt	Département	15 000 000 €	
Rénovation de bâtiments pour mise en place de services	Travaux d'investissement aérodrome (espace co-working, borne hydrogène, tiers-lieu, fablab mécanisme aéronautique)	Syndicat mixte aérodrome	2 040 000 €	
	Maison des maladies chroniques	Noalys (à confirmer)		
	Réhabilitation ferme Kaufmann	Grand-Charmont	900 000 €	
	Pôle intercommunal scolaire Brognard/Dambenois/Allenjoie	Brognard	4 103 309 €	DSIL/DETR
Aménagements de sécurité routière	Aménagement du bâtiment central village "Ferme Moser" pour accueil multigénérationnel, resto scolaire, surface multiactivité, jardin péda	Taillecourt	1 000 000 €	
	Aménagement du centre ville avec priorité aux circulations douces	Montbéliard	800 000 €	
	Rénovation des avenues Foch et Flamand	Montbéliard	5 000 000 €	
	requalification de l'avenue Joffre et rue Bauhin favorisant les modes doux	Montbéliard	3 000 000 €	
	requalification du faubourg de Besançon favorisant les modes doux	Montbéliard	2 000 000 €	
Usages du numérique	Requalification de la rue de la Petite Hollande en cohérence avec le THNS en favorisant les modes doux	Montbéliard	1 800 000 €	
	Territoire intelligent et durable : 6 projets complémentaires "Apport de nouveaux services et usages numériques pour le bien vivre ensemble de tout un territoire unifié, cohérent et contributif	PMA	990 735 €	

Annexe 2 - CRTE : Liste exhaustive

	Projets	Structure	€ HT
Air			
Proposer une offre de transport en commun efficiente			
	THNS ligne 3	Entre Montbéliard à Hérimoncourt	PMA 13 500 000 €
	Accessibilité quais	Aménagements répartis sur toutes les communes	PMA
	Gratuité des TC/pic pollution	Territoire desservi par les lignes régulières	PMA
Pistes et liaisons cyclables d'intérêt communautaire		Piste cyclable Bavans cœur de bourg (700m)	PMA
		Liaison cyclable Mon-Bet Tranche 2 (2 tronçons)	PMA
		Montbéliard liaison nord Gambetta-pont	PMA 375 000 €
		piste cyclable interco PMA/Pays de Maiche	PMA
		Liaison eurovéloroute - rive droite du Doubs/passarelle	PMA
		Liaison Bavans Lougres	PMA
		Brognard base de loisir	PMA
		Liaison St Julien Etang des princes phase 1	PMA
		Liaison Sochaux Montbé plaine des sports	PMA
		Liaison Montbéliard Petite hollande campus axone arbouans	PMA
		Audincourt pont de gland Bollardièrre	PMA
		Liaison Gd Charmont Vx Charmont	PMA
		Liaison Voujeaucourt Mathay	PMA
		Liaison Lou Blazer Courcelles Eurovélo 6	PMA
		Liaison Aud-Her-Blamont (petits travaux)	PMA
		Liaison Blamont-PdR-V (petits travaux)	PMA
		St Julien Montbéliard phase 2 (petits travaux)	PMA
	Lougres Montenois Ste Marie (petits travaux)	PMA	
	Liaison Audincourt-Hérimoncourt	PMA 1 200 456 €	
Aménagements pour l'intermodalité (stationnements et abris vélo, aires de co-voiturage, parking relais)		Supports abris vélos dans différents endroits stratégiques de la ville	Etupes 50 000 €
		Aide à l'achat vélos électriques (portage évolitY)	PMA
		Location vélos électrique (portage évolitY)	PMA
		Création d'une aire de co-voiturage	Bavans
		Création d'une aire de co-voiturage	Bondeval
Pistes, liaisons cyclables d'intérêt communal		Liaison cyclable Collège Blazer-vélo route	Courcelles-les-Montbéliard
		Piste cyclable : poursuite du tracé de la piste depuis l'entrée Terre Blanche jusqu'au centre-ville pour une trame verte en lien avec le cœur de ville	Hérimoncourt
		Centre ville piste cyclable : continuité à partir de l'espace Prudat, jusqu'en centre ville	Hérimoncourt
		Création d'une piste cyclable entre Glay et Meslière	Glay
		Aménagement et sécurisation par liaison douce pour accès aux étangs de la base de loisir depuis Dambinois, liaison coulée verte	Dambinois
		Création d'une piste cyclable	Mandeure
		Travaux de voirie centre village dont trottoirs et cheminements piétons	Dambelin 278 914 €
		Liaison cyclable vers zone commerciale Cray	Voujeaucourt 60 000 €
Cheminements piétons, trottoirs, liaisons douces dans les communes		Aménagement aire de jeux et de liaisons douces entre berges, aire de jeux, espaces publics	Voujeaucourt
		Réalisation chemin doux entre 2 parties du village	Autechaux-Roide
		Chemin piétonnier reliant village à cimetière	Allenjoie
		Réfection chemin piéton	Berche
		Liaison douce Allenjoie/feschés pour piétons et cycles	Allenjoie
		Connexion du centre ville par plusieurs liaisons douces	Bethoncourt
		Création de trottoirs de la rue des Cerisiers à Grande Rue	Echenans
		Sécurisation abords écoles avec voie douce	Exincourt
		Aménagement du chemin piéton cyclable en direction de Poset	Noirefontaine
		Réhabilitation rue des roses avec liaison douce	Sainte-Suzanne 300 000 €
		Développement liaison douce côte de Grand vie	Sainte-Suzanne 50 000 €
	Réfection chemin vicinal liaison Berche Voujeaucourt	Berche	
Déployer des actions de revégétalisation des espaces		Replantation des parcelles forestières coupées suite dépérissements	Glay
		Gestion optimisée de la forêt	Présentevillers
		Repeuplement des parcelles exploitées suite attaques de scolytes	Saint-Maurice-Colombier
		Replantation forêt communale	Vandoncourt 50 000 €
		reboiser des parcelles forestières touchées par le bostrich	Bretigney 65 000 €
		Reboisement, entretien et prolongation des chemins de forêt communale	Bavans
		Plan de relance forestier	Blamont
		Régénération de la forêt communale	Etupes 100 000 €
		Végétalisation des places publiques pour îlots de chaleur	Sainte-Suzanne 50 000 €
		Végétalisation allées cimetière	Vandoncourt 25 000 €
		Cimetière, création d'un point d'eau, plantation d'arbres, réfection mur	Vieux-Charmont
		Végétalisation de la ville, plantes vivaces, résistantes, arbres, comestibles	Bethoncourt
		Réaménagement parc paysager	Meslières
		création d'un pk arboré	Meslières
	Surveillance et prévision de la qualité de l'air (convention ATMO)	PMA	
	Surveillance des pollens (convention ATMO)	PMA	

Suivre et améliorer la qualité de l'air	Etudes spécifiques (usine d'incinération, mesure de la qualité de l'air dans lieux accueillant du public, santé environnemental, bilan carbone sur Ecoquartier, suivi des travaux THNS, actions de communication et de sensibilisation) Convention ATMO	PMA	
Economiser les émissions de CO2 par réhabilitation/rénovation thermique des bâtiments	Modernisation des outils de collecte et de traitement des déchets mé	PMA	2 500 000 €
	Transport des déchets	PMA	
	Etude énergétique des bâtiments communaux	Abbeville	
	Travaux d'isolation thermique du logement communal, changement chaudière fioul	Neuchatel-Urtière	162 536 €
	Rénovation thermique bâtiments communaux - Audit sur mandat actuel	Noirefontaine	
	Eco quartier Ste Thérèse	Mandeure	
	Remplacement chaudière dont logement	Ecot	
	Changement de la chaudière à fuel de l'école	Glav	
	Changement de la chaudière à fuel de la salle communale, logements, école	Goux-les-Dambelin	
	Changement chaudière logement rue du temple + fenêtres	Allondans	23 920 €
	Isolation batiments mairie et école, remplacement chaudières fioul par énergie verte	Dung	180 000 €
	Changement fenêtres école primaire	Arbouans	
	Rénovation énergétique des bâtiments scolaires	Audincourt	
	Rénovation énergétique gymnase l'Espérance	Audincourt	
	Rénovation énergétique centre St Exupéry	Audincourt	
	Rénovations énergétiques et réaménagement de bâtiments - Salle omnisport	Bavans	200 000 €
	Rénovations énergétiques et réaménagement de bâtiments - Maison des associations	Bavans	
	Rénovations énergétiques et réaménagement de bâtiments - Maison des associations	Bavans	
	Travaux de rénovation gendarmerie	Bavans	
	Réfection et isolation toiture mairie	Berche	
	Etude pour la gestion centralisée des températures des batiments municipaux	Bethoncourt	
	Diagnostics énergétiques des bâtiments municipaux	Bethoncourt	
	Rénovation thermique bâtiment, remplacement chaudière, accessibilité	Beutal	
	Toiture, isolation, VMC de la Salle des classes centrales	Bourguignon	300 000 €
	Toiture salle polyvalente	Bourguignon	200 000 €
	Réhabilitation cure	Bourguignon	
	Rénovation ancien bâtiment école rénovation changement chaudière isolation toiture pour logements ou gite	Brognard	
	Rénovation appartement mairie	Brognard	
	Rénovation énergétique mairie	Brognard	
	Rénovation thermique des batiments communaux	Colombier-Fontaine	
	Aménagements espace socioculturel Jean Touret et isolation bâtiment principal	Courcelles-les-Montbéliard	
	Isolation thermique de la mairie	Dambenois	
	Isolation thermique du logement communal et de l'école qui s'y rattache	Dambenois	
	Rénovation énergétique de bâtiments communaux	Dampierre-les-bois	
	Rénovation du logement locatif à l'étage de la mairie	Echenans	
	Contrôle isolation des bâtiments communaux et travaux	Ecot	
	Isolation extérieure et chauffage salle des fêtes	Ecurcey	
	Isolation et chauffage école et logement communal	Ecurcey	
	Rénovation thermique et énergétique, accessibilité de la maison des associations	Etupes	850 000 €
	Installation de VMC double flux dans les 2 écoles	Etupes	110 000 €
	Rénovation thermique et énergétique de l'espace multigénération et création d'appartements "passifs"	Etupes	750 000 €
Mise en place de brise soleil orientable l'espace J. Ferrat centre social pôle périscolaire pour régulation températures estivales	Etupes	25 000 €	
Rénovation salle Augé	Exincourt	350 000 €	
Rénovation thermique Espace culturel L Souvet	Exincourt	471 600 €	
Rénovation d'un logement communal	Glav	45 000 €	
Rénovation des fenêtres de la salle communale	Goux-les-Dambelin		
Requalification bâtiment fort Lachaux BBC	Grand-Charmont	310 000 €	
Requalification chauffage du bâtiment CLSH fort Lachaux BBC	Grand-Charmont	39 700 €	
Requalification mode chauffage du bâtiment 1 fort Lachaux BBC	Grand-Charmont	37 400 €	
Changement huisseries élémentaires Bataille	Grand-Charmont	150 000 €	
BATIMENTS COMMUNAUX : rénovation énergétique des bâtiments communaux par isolation pour consommer moins, amélioration des modes de chauffage pour polluer moins	Hérimoncourt		

Quartier La Lanne : logements réservés aux personnes âgées : réfection des bâtiments avec renfort de l'isolation extérieurs murs et toits, modification du mode de chauffage avec chaufferie collective inovante, aménagement intérieur avec rénovation des salles de douche	Hérimoncourt		
	Ecole de la bouloie : rénovation des fenêtres et portes dernière tranche et installation de stores	Hérimoncourt	
	CCAS réfection complète de la toiture avec isolation	Hérimoncourt	
	Poursuite rénovation thermique maison pour tous avec isolation extérieure, changement du chauffage et isolation sous plafond	Issans	
	Remplacement module de programmation de chauffage école et salle des fêtes	Longevelle sur le Doubs	22 634 €
	Réhabilitation bâtiment communal 2 locaux commerciaux et 1 logement	Longevelle sur le Doubs	
	rénovation énergétique de la mairie: Travaux 2023	Lougres	
	remplacement toiture du temple horizon 2023-2024	Lougres	
	Amélioration bilan énergétique Bâtiments	Mathay	170 000 €
	Amélioration bilan énergétique Bâtiments	Mathay	160 000 €
	Amélioration bilan énergétique Bâtiments	Mathay	60 000 €
	Amélioration bilan énergétique Bâtiments	Mathay	80 000 €
	Rénovation énergétique des bâtiments communaux (plan pluriannuel) dont le théâtre	Montbéliard	
	Rénovation énergétique MTL (salle des fêtes)	Montenois	
	Rénovation de logements communaux pour création de gites	Noirefontaine	
	Isolation et renouveau système de chauffage + mise aux normes PMR de la mairie	Présentevillers	200 000 €
	Isolation salle des fêtes (2024)	Saint-Maurice-Colombier	
	Rénovation thermique, phonique, aménagement sanitaires PMR et vestiaires de la salle des associations	Sainte-Marie	780 000 €
	Amélioration énergétique (toiture, mur, pompe à chaleur) local commercial ancienne poste	Sainte-Marie	16 500 €
	Amélioration énergétique (isolation combes) logement école	Sainte-Marie	4 000 €
	Rénovation et amélioration de l'isolation thermique de la cage d'escalier (accès logement bâtiment mairie)	Sainte-Marie	11 500 €
	Isolation maison gardien salle polyvalente	Sainte-Suzanne	60 000 €
	Rénovation énergétique des bâtiments communaux/mairie	Sainte-Suzanne	100 000 €
	isolation extérieure salle polyvalente	Sainte-Suzanne	100 000 €
	Rénovation énergétiques de bâtiment communaux logement et périscolaire	Sainte-Suzanne	100 000 €
	Rénovation thermique salle polyvalente, école Louise Michel	Seloncourt	
	Réfection toiture de l'église et restauration chauffage	Solemont	
	Rénovation de 3 bâtiments publics	Solemont	
	Rénovation énergétique de l'école communale	Taillecourt	150 000 €
	Rénovation énergétique logements communaux	Vandoncourt	303 000 €
	Travaux isolation salle des fetes/foyer jeunes	Vandoncourt	12 000 €
	Huisseries fenêtres CLSH	Vandoncourt	25 000 €
	Réhabilitation appartement communal	Villars-sous-Damjoux	250 445 €
	Isolation thermique bâtiment associatif sportifs foot et chauffage	Villars-sous-Ecot	
Réfection du toit du bâtiment école	Villars-sous-Ecot	20 000 €	
Rénovation thermique bâtiment Poste mairie	Voujeaucourt	200 000 €	
Audits énergétiques école et presbytère pour rénovation thermique	Voujeaucourt	10 000 €	
Réfection façade groupe scolaire intercommunal avec isolation extérieure	Sivom à Dampierre sur le Doubs		
Audit énergétiques des gymnases	PMA		
Rénovation thermique des gymnases	PMA		
Rénovation ECP 200 lanternes/an	Bethoncourt		
Rénovation de l'ECP (remplacement par des led)	Dampierre-sur-le-Doubs		
Rénovation de l'ECP par led d'un lotissement	Etouvans	10 000 €	

Feu

Economie et production d'énergie	Living Lab H2-bois - Action 4 Formation, sensibilisation	Badevel	
	Etude pour l'opportunité d'une chaufferie bois municipale	Bethoncourt	
	Chaufferie bois et réseau de chaleur	Seloncourt	
	Living Lab H2-bois - Action 3 Véhicule hydrogène	Badevel	
	Etude pour raccordement bâtiments municipaux à chaufferie bois	Bethoncourt	
	Rénovation, isolation changement de chaudière + PPV sur salle communale et mairie	Vieux-Charmont	
	rénovation vestiaires et tribunes stade (rénovation thermique + ppv)	Voujeaucourt	1 100 000 €
	Achat d'un vélo électrique pour déplacements pro services techniques, infra urbain personnel communal	Sainte Marie	2 500 €
	Remplacement du véhicule ST par véhicule électrique + borne de recharge	Sainte-Suzanne	40 000 €

Economies d'énergie

Remplacement chauffage salle des fêtes bibliothèque	Dambenois	
Équipement d'une chaufferie à granulé avec réseau chaleur pour appartements communaux, mairie et école primaire:	Villars-sous-Damjoux	164 960 €
Remplacement chaudière école Myosotis	Voujeaucourt	25 000 €
Réfection bâtiment communal Mairie + école, isolation, chauffage	Bondeval	
renovation énergétique de l'école élémentaire	Lougres	382 284 €
Plate forme de rénovation énergétique	PMA	
Rénovation ECP passage en led	Allondans	
Changement luminaire led ECP	Arbouans	
Rénovation énergétique ECP	Audincourt	
Rénovation des points lumineux	Badevel	
Réfection ECP	Dannemarie	17 980 €
économie d'énergie, remplacement éclairage néons par Led mairie & école	Dung	4 000 €
Finalisation de la rénovation de l'ECP (300 u) pour passage en led	Etupes	270 000 €
relamping ECP	Exincourt	
Remplacement ECP en leds	Feschés-le-Chatel	183 000 €
Changement de l'éclairage urbain (leds)	Glav	
Eclairage public remplacement par leds	Goux-les-Dambelin	
Plan rénovation ECP	Grand-Charmont	360 000 €
Plan lumière : modernisation de l'éclairage public, changement des mâts et passage en led pour moins de consommation	Hérimoncourt	
Rénovation éclairage public	Longeville sur le Doubs	30 000 €
Rénovation ECP	Mandeure	
Révoation éclairage public	Mathay	60 000 €
Eclairage public remplacement par leds	Saint-Julien-Les-Montbéliard	
Remplacement ECP par leds	Sainte-Marie	46 000 €
Rénovation de l'éclairage du terrain de foot	Sainte-Marie	21 000 €
Fin rénovation ECL / Leds	Sainte-Suzanne	30 000 €
Amélioration de l'éclairage public : TE/économies	Solemont	
Remplacement ECP en leds	Vieux-Charmont	
Remplacement des éclairages publics	Villars-sous-Écot	
Rempalcement éclairage terrain foot	Villars-sous-Écot	
Rénovation annuelle parc éclairage public	Voujeaucourt	11 000 €
Informatique mairie	Longeville sur le Doubs	3 760 €
Numérique écologique pour les services municipaux	Présentevillers	
Acquisition matériel informatique télétravail et diminution doc papier	Voujeaucourt	38 000 €
Construction crèche bâtiment BBC	Voujeaucourt	2 500 000 €
Création chaufferie et réseau de chaleur	Blamont	
Implantation d'éoliennes	Montenois	
Etudes éoliennes	Villars-sous-Écot	200 000 €
Construction d'un parc oélien des 3 cantons à Etouvans	Société Opale	
Etudes pour ENR, pompes à chaleur, ppv ou hydrogène sur bâtiments communaux	Meslières	
Structuration d'une filière bois énergie	PMA	
Installation de panneaux photovoltaïques	Bavans	
Etude du potentiel solaire des bâtiments	Bethoncourt	
Installation de cellules photovoltaïques sur le toit Baumann	Colombier-Fontaine	
Regroupement scolaire avec pk et ombrière PPV	Exincourt	
Installation panneaux photovoltaïque toit salle des fêtes	Longeville sur le Doubs	60 000 €
Panneaux photovoltaïque vestiaires foot centre socioculturel	Montenois	
Installation de PPV sur les toits des bâtiments communaux	Sainte-Marie	
Installation PPV sur toit mairie	Sainte-Suzanne	30 000 €
Installation PPV sur toit ateliers municipaux	Sainte-Suzanne	10 000 €
Installation PPV sur toit école	Sainte-Suzanne	30 000 €
Installation PPV sur toit école primaire	Sainte-Suzanne	30 000 €
Installation PPV sur toit salle polyvalente	Sainte-Suzanne	30 000 €
Installation PPV sur toit maison concierge salle polyvalente	Sainte-Suzanne	20 000 €
Panneaux photovoltaïques sur les bâtiments salle polyvalente, gymnase, fonderie, tennis	Seloncourt	
Parc photovoltaïque sur ancienne carrière	Bondeval	
Création dun champ Photovoltaïque	Mathay	150 000 €
Etude Coopawat pour ppv	Voujeaucourt	
Mise en place d'une chaufferie bois	Abbevillers	
Living Lab H2-bois - Action 1 chauffage bâtiment Hydrogène bois	Badevel	3 600 000 €

Production d'énergie

	Living Lab H2-bois - Action 2 chauffage nx logements Hydrogène bois	Badevel	
	Rénovation chaudière Salle des fêtes	Badevel	
	Projet cœur de ville : Ecoquartier H2, création d'un bâtiment périscolaire, restauration scolaire et rétractation de la place du marché	Etupes	5 000 000 €
	Installation pompe à chaleur dans locaux communaux	Dannemarie	15 480 €
	Création d'un réseau de chaleur bois	Mathay	400 000 €
	IUOM Réseau de chaleur	PMA	
	Territoire d'innovation	PMA	
Terre			
Gestion des déchets	Accompagnement population achat composteurs	Voujeaucourt	
	Extention des déchèteries et création d'une nouvelle unité	PMA	2 500 000 €
	Acquisition broyeur pour commune et habitants	Voujeaucourt	3 000 €
	IUOM	PMA	
	Plan local de prévention des déchets	PMA	
	Traitement bio déchet cantine	Voujeaucourt	
	Enterrement point R rue de la Crue	Courcelles-les-Montbéliard	50 000 €
	Recyclerie	Ensemblier Defi	
	Mise en place du tri à la source des biodéchets sur le PdM	PMA	
	PAT action 4 : Développement de l'éducation de la jeunesse de PMA à l'alimentation durable	PMA	
Privilégier une alimentation locale et éco-responsable, favoriser l'agro-écologie	création jardins partagés, vergers	Voujeaucourt	
	E ecoferme	Badevel	65 000 €
	Développement maréchage et circuits courts	Bethoncourt	
	Création d'un verger	Etouvans	
	Accompagnement asso "courts circuits"	Voujeaucourt	
	Maraichage bio	Audincourt	
	PAT action 1 : création d'outils de tranformation mutualisés (viandes)	PMA	
	PAT action 2 : création d'une filière de production issue des vergers de PMA	PMA	
	PAT action 3 : projet de développement d'un espace test agricole pluri-sites en lien avec l'étude foncier agricole	PMA	
	Jardins partagés	Feschel-le-Chatel	80 000 €
Réhabilitation de friches	Création d'un verger pédagogique sur 25 ares en lien avec l'école	Ecot	
	Plantation vergers	Exincourt	
	Promotion de la plantation d'arbres fruitiers, vergers communaux	Présentevillers	
	Promotion de la plantation d'arbres fruitiers, vergers particuliers	Présentevillers	
	Aménagement verger conservatoire et jardins partagés	Raynans	
	Acquisition des terrains dit "PSA Sud"	PMA	
	Réindustrialisation des sites Faurecia Mandeuire Peugeot Motorcycle et Peugeot Japy	PMA	
	Living Lab	PMA	901 000 €
	Limitation de l'extension du cimetière (ossuaire et caveau)	Voujeaucourt	30 000 €
	Réhabilitation friche gare pour un écoquartier	Audincourt	
Réhabilitation friche ubaine quartier Forges	Audincourt		
Recyclable foncier friche urbaine du Patouillet	Audincourt		
Réhabilitation de la friche industrielle l'Herbie, ancienne filature	Bethoncourt		
Rénovation de la friche Baumann	Colombier-Fontaine		
Ferme à démolir et projet sur le terrain	Ecot		
Friche froidevaux rue du canal pour projet loisir tourisme	Exincourt		
Démolition bâtiment pour extension pk	Exincourt		
Projet "air liquide" transformation cœur de ville pour tertiaire et médical	Exincourt		
Friche industrielle du Rondelot réfection pour création marché couvert	Feschel-le-Chatel	400 000 €	
Acquisition d'une friche urbaine en centre bourg	Feschel-le-Chatel	133 000 €	
Résorption friche centre village démolition bâtiment pour création pk	Longevelle sur le Doubs		
Réhabilitation ancienne friche Montornes destruction bâtiments vétustes pour aménagement terrain sport et arborétum	Saint-Maurice-Colombier		
Réhabilitation de la friche Rives du Doubs	Sedia	9 727 314 €	
Réhabilitation friche Japy Valentigney	PMA		
Réhabilitation bâtiment clinique	PMA		
PLH	PMA		
Eau			
Limitation de l'impact environnemental en milieu humide	Aménagement chemin de l'Epenay (ruissellement)	Raynans	
	Etudes de danger sur l'ensemble des ouvrages de protection contre les inondations de PMA et études complémentaires pou l'acquisition d'un modèle numérique de terrain par méthode LIDAR	PMA	167 424 €

	Etudes complémentaires d'acquisition des données bathymétriques et géotechniques afférentes aux études de danger sur les ouvrages de protection contre les inondations du territoire de PMA	PMA	120 000 €
Préservation de la qualité de l'eau	Programme d'action 2021 de la réserve naturelle	PMA	
	Réaménagement des berges du Doubs/quartier Champérier	Bavans	
	Travaux de rénovation patrimoine Puit et citerne, fontaine en eau	Bretigney	180 000 €
	Réaménagement des rives du Doubs	Colombier-Fontaine	
	Pose d'une micro-station (assainissement autonome)	Dannemarie	
	Réfection de la fontaine rue des écoles (alimentée par plusieurs sources)	Feschel-le-Chatel	20 000 €
	Réseau eau potable fort Lachaux	Grand-Charmont	100 000 €
	Continuité écologique du barrage des neufs moulins (études et travaux)	Montbéliard	
	Aménagement berges rivière (étude avec CAUE)	Voujeaucourt	
	Préservation de la qualité de l'eau	PMA	
Sécurisation des parois rocheuses source de la Doue	PMA	40 000 €	
Trouver de nouvelles ressources en eau potable et préserver les ressources	Etudes et forages pour assurer la résilience en approvisionnement d'eau potable	PMA	
Préservation de la quantité d'eau	Abords salle des fêtes - revalorisation des espaces verts par la création d'un stationnement végétalisé perméable	Dasle	
	Réfection et végétalisation cours école (perméabilisation)	Vieux-Charmont	
	Restauration fontaine	Brogard	
	Remise en état d'un puit Grande rue	Saint-Julien-Les-Montbéliard	12 000 €
	Rénovation du réseau de captage des sources fontaines et réserve incendie	SAINTE-MARIE	6 600 €
	Rénovation système arrosage	Golf de Pruneville (association)	431 667 €
	Préservation de la ressource en eau	PMA	
	Protection incendie Hameu de la Charme	Ecot	50 000 €
	Installation d'une réserve sécurité incendie Combe d'Hyans	Neuchatel-Urtière	
	Etudes de l'installation d'enfouissement de récupérateur d'eau récupération eau de pluie bâtiments communaux	Bethoncourt Voujeaucourt	
Prévenir contre les inondations et préservation de la biodiversité des milieux aquatiques	Travaux de prévention pour la biodiversité des milieux aquatiques et contre les inondations (Gemapi) 2021-2022	PMA	1 002 654 €
	Etudes de prévention pour la biodiversité des milieux aquatiques et contre les inondations (Gemapi) 2021-2022	PMA	1 111 618 €
	Suivis écologique : GEMAPI 2021-2022	PMA	33 334 €
	Prévention des risques de coulées d'orage	Villars-sous-Ecot	10 000 €
	Aménagement des eaux pluviales du pk Scherrer	Courcelles-les-Montbéliard	
	Continuité écologique du barrage des neufs moulins (études et travaux)	Montbéliard	
	Plantation haie pour protection inondation coulées de boue	Villars-sous-Ecot	50 000 €
Cadre de vie			
Economie sociale et solidaire	Relocalisation de la communauté Emmaüs	Emmaüs	
	Centre de ressources pour les acteurs du territoire - banque d'infos et de lien sur la thématique de la transition écologique	Gouvernance à définir	
	Restructuration ancienne clinique des Portes du Jura pour développement du pôle universitaire	PMA	
	Fabrique de la transition écologique, tiers-lieu de coconstruction de la transition écologique du PdM	Gouvernance à définir	
	Ecocampus des Portes du Jura	UFC	
	Commission de projets, mise en relation des porteurs et des financeurs	Gouvernance à définir	
	Réfection fontaine rue des Fossés (projet collaboratif avec les Living Lab H2-bois - Action 4 Formation, sensibilisation)	Vieux-Charmont Badevel	
	PAT action 4 : Développement de l'éducation de la jeunesse de PMA à l'alimentation durable	PMA	
	création jardins partagés, vergers	Voujeaucourt	
	Bourse projets TE jeunes (annuelle)	PMA	
	Parcours citoyens pour les primaires	PMA	
	Tiers-lieux d'innovation pour l'industrie 4.0	Mattern lab	3 084 000 €
	Tourisme durable, vert, randonnées pédestres ou cyclables	Installation d'un écocamping privé sur le terrain derrière piscine (aménagement sécurisé pour accès vélo par la commune sur les rues du stade et de St Maurice)	La réserve, écoparc du Doubs
Acquisition et équipement terrain pour offre hébergement en bord d'euroveloroute/aire de bivouac		Allenjoie	
Contrat de canal		Région	

	Signalétique route de la montbéliard et route des savoir-faire industriels	PMA	
	Travaux itinéraires de randonnée	PMA	
	Equipement de circuits d'itinérance	PMA	
Projets culturels et patrimoine culturel	Regroupement des réserves des collections des musées	Montbéliard	
	Evolution des services de la médiathèque, notamment avec usages numériques	Montbéliard	1 740 000 €
	Rénovation de la maison Hirsch pour installation du centre culturel S. Veil au CV	Montbéliard	2 200 000 €
	Numérique et radio	Ma scène nationale	772 000 €
	Manifestation des lumières de noel (coût annuel pour les installations, animations, décorations, sécurité)	Montbéliard	1 700 000 €
	Candidature capitale française de la culture	PMA	
	Contrat de territoire sport culture jeunesse	PMA	
	Pavillon de valorisation du théâtre antique de Mandeure	PMA	
	Restauration théâtre antique Mandeure	PMA	
	Mise en conformité du PLH avec SCOT et PLH	Sainte-Marie	45 000 €
	Nettoyage et mise en sécurité escalier clocher, rénovation fissure plafond, étude chauffage	Allondans	
	Contrat de territoire sport culture jeunesse	PMA	
	Réfection allées du cimetière	Allenjoie	35 000 €
	Acquisition et équipement terrain pour offre hébergement en bord d'euroveloroute	Allenjoie	7 500 €
	Toilettes PMR pour salle des fêtes	Allenjoie	
	Reprise du chemin en prolongement rue du puit	Allondans	
	Acquisition 2 propriétés pour aménagement centre bourg	Autechaux-Roide	
	Réaménagement cours d'écoles (et crèche)	Bavans	
	Réaménagement entrée site Faurecia	Bavans	
	Réaménagement lotissement années 60	Bavans	250 000 €
	Création d'une aire de retournement rue des Près dessous pour camions OM	Berche	
	Main courante sur chemin piéton	Berche	
	Création de circuits pédagogiques et touristiques	Bethoncourt	
	Rénovation parvis église	Blamont	
	Aménagement paysage espace Mignerey	Blamont	
	Place des tilleuls (plantation et fin aménagement)	Blamont	
	Espace entre haras et APC/médiathèque	Blamont	
	Vallon de creuse	Blamont	
	Cour d'école	Bourguignon	100 000 €
	Parvis salle polyvalente et branchements	Bourguignon	21 000 €
	Enfouissement réseaux secs (dt ECP), trottoirs et caniveaux	Bretigney	350 000 €
	Agrandissement cimetière	Brognard	
	Restructuration place village centrale	Brognard	
	Aménagement du parking de la gare	Colombier-Fontaine	
	Agrandissement du parking pour la maison médicale et la halte garderie	Colombier-Fontaine	
	Création d'un kiosque au bord de la véloroute	Courcelles-les-Montbéliard	7 493 €
	Aménagement pk cimetière	Courcelles-les-Montbéliard	60 000 €
	Rénovation porche cimetière	Courcelles-les-Montbéliard	30 000 €
	Aménagement des eaux pluviales du pk Scherrer	Courcelles-les-Montbéliard	
	Aménagement place centrale	Courcelles-les-Montbéliard	
	Aménagements de sécurité rue de Beaucourt	Dampierre-les-bois	
	Programme de réhabilitation de voiries communales	Dampierre-les-bois	
	Enfouissement réseaux secs (avec le Syded)	Etouvans	
	Travaux cimetière	Etouvans	
	Création d'un pk au plateau sportif + toilettes publiques	Etouvans	
	Façade du périscolaire	Etouvans	6 640 €
	Mise aux normes sanitaires de la salle des fêtes et ancien bâtiment scolaire	Etouvans	
	Préservation du patrimoine historique avec réfection des pierres de taille de la salle d'asile + réaménagement des abords dont destruction d'une ferme insalubre	Etupes	250 000 €
	Rétrocession domaine public de l'impasse des gravelots et réfection voirie	Exincourt	
	Square du souvenir français, aire de jeu, kiosque	Feschel-Chatel	250 000 €
	Réfection du mur du cimetière avec chemin piétonnier pour sécuriser l'entrée du village, + accès PMR	Glavay	450 000 €
	Rénovation des 2 autres entrées du village	Glavay	
Rénovation de la rue de l'église	Glavay		

Aménagement d'espaces publics et mise en place de services	Requalification du parc urbain annexe hopital	Grand-Charmont	53 500 €
	Requalification aire de pique-nique du fort Lachaux	Grand-Charmont	15 000 €
	Rénovation du cœur de ville avec réappropriation de l'espace Centre, tournée vers ses richesses naturelles : Gland et l'aménagement de ses berges, poursuite de la commercialisation du Centre Commercial pour l'attractivité économique et requalification de la Place Peugeot et du parking	Hérimoncourt	
	Cimetière achat de cavurnes, colombarium, et jardin du souvenir	Hérimoncourt	
	Réfection du mur d'enceinte 2 ^{ème} partie	Hérimoncourt	
	Point R enterré rue Giselbrecht,	Hérimoncourt	
	Aménagement du belvédère	Mandeure	
	Réaménagement place de la mairie et rue des eaux	Meslières	
	Aménagement centre bourg (logements commerces)	Montenois	
	Rénovation patrimoine (lavoir, monuments aux morts)	Montenois	
	Réfection chemins communaux (avec réfection eau potable et assainissement, consolidation des berges)	Neuchatel-Urtière	
	Travaux de rénovation de la chapelle (classée)	Neuchatel-Urtière	
	Installation d'une fontaine	Noirefontaine	
	Redynamisation du CV / programme Petites villes de demain	Pont-de-Roide Vermondans	
	Enfouissement des réseaux secs Grande rue et Route d'Echenans	Saint-Julien-Les-Montbéliard	370 000 €
	Aménagement place de la mairie	Saint-Maurice-Colombier	
	Préemption pour projet sécurisation voirie, création de places de pk et valorisation du patrimoine historique (maison 7 rue de Lougres)	Sainte-Marie	100 000 €
	Aménagement pour sécurisation voirie, création de places de pk et valorisation du patrimoine historique (maison 7 rue de Lougres)	Sainte-Marie	50 000 €
	Accessibilité mairie PMR	Sainte-Marie	18 000 €
	Rénovation du mur d'enceinte du cimetière	Sainte-Marie	31 400 €
	Création d'aires de stockage et voies d'accès à différents massifs forestiers	Sainte-Marie	22 500 €
	Aménagement urbain du centre bourg (projet urba en cours d'étude ADU)	Sainte-Marie	2 650 000 €
	Installation de mobilier urbain (bancs tables pique-nique)	Sainte-Marie	5 000 €
	Enfouissement des câbles aériens	Solemont	
	Aménagement du centre village avec zone verte et environnementale	Taillecourt	750 000 €
	Restructuration du centre-ville pour revitalisation	Valentigney	
	Cheminement culturel entre musée et esplanade F. Vurpillot	Valentigney	5 000 €
	Acquisition chalets bois pour manifestations festives	Valentigney	37 500 €
	Aménagement d'un square fontaine Baverey	Vieux-Charmont	
	Prévention des risques de coulées d'orage	Villars-sous-Ecot	10 000 €
	Mise en conformité du cimetière et cavurnes	Villars-sous-Ecot	8 330 €
	Création d'une zone d'accès aux appartements de l'ancienne école	Villars-sous-Ecot	12 500 €
	Rénovation 3 fontaines	Etouvans	110 000 €
	Révalement de la façade de l'église de Dampierre/Db	Sivom / Dampierre sur le Doubs	
	Création aire de camping car	Longeville sur le Doubs	37 498 €
	Reconversion du château suite au départ du conservatoire	Montbéliard	15 000 000 €
	Reconversion du site des Hexagones à la Petite Hollande (espaces publics, services, logements)	Montbéliard	15 000 000 €
	Aménagement du cœur de quartier de la Petite Hollande	Montbéliard	2 500 000 €
	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU) - 300 logements sur 5 ans	Montbéliard	1 460 000 €
	Réhabilitation de l'aire des gens du voyage Montbéliard	PMA	
Rénovation terrain de sport	Allondans	26 334 €	
Aménagements des parcs et squares : Développement d'espaces de jeux	Bethoncourt		
Rénovation et mise aux normes de l'aire de jeux loisir	Bondeval		
Aménagement du stade, multisport, aire de jeux	Bourguignon	400 000 €	
Aire de sport et loisir	Dampierre-les-bois		
Abords salle des fêtes - création d'une aire de jeux	Dasle		
Abords salle des fêtes - l'aménagement d'un espace détente qui permettra d'accueillir des manifestations événementielles	Dasle		
Rénovation des aires de jeux aux Vernes	Etupes	45 000 €	
Changement aire de jeux	Exincourt		

Aménagements sportifs et aires de jeux	Création d'une aire de jeux	Glay	
	Requalification stade fougères	Grand-Charmont	30 000 €
	Aire de jeux / mobilier urbain	Grand-Charmont	150 000 €
	Stade Bouloche : réfection des tribunes et vestiaires	Hérimoncourt	
	Terrains de Pétanque : réfection complète des cours de terrains	Hérimoncourt	
	Aires de jeux : réfection du square Laurent en centre-ville	Hérimoncourt	
	Réalisation d'un accro branches Pierre Gauloises	Hérimoncourt	
	Réhabilitation du parcours vita	Hérimoncourt	
	Création d'un deuxième plateau sportif (citypark)	Hérimoncourt	
	Création d'un parcours sportif et pédagogique	Longeville sur le Doubs	
	Terrain 2 roues Pumptrack pour enfants vélo trottinettes	Mandeure	
	Aménagement terrain synthétique foot normes fff	Mandeure	
	Amélioration du camping (sanitaire 2, cloture, espaces de jeux extérieurs)	Mandeure	
	Rénovation du stade d'athlétisme Boxberger / vétusté éclairage, revêtement piste etc	Montbéliard	1 000 000 €
	Aménagement de la piscine municipale (centre aquatique R. Donzé)	Montbéliard	
	City Parc	Montenois	
	Construction d'un préau sur le terrain de jeux	Neuchatel-Urtière	
	Rénovation espace jeux entre arrêt de bus et centre d'animation	Présentevillers	
	Mise aux normes terrain de foot et vestiaires	Présentevillers	
	Création d'un terrain multisport derrière la salle des associations	Sainte-Marie	42 750 €
	Terrain synthétique de foot site des tâles et aire de "Street workout"	Valentigney	545 000 €
	Espace de jeux quartier des hauts bois	Vieux-Charmont	
	Stade, amélioration éclairage, grillage et pool house	Vieux-Charmont	
	Réfection anneau skate et vélo (pédagogie circulation voie publique)	Vieux-Charmont	
Construction de bâtiments pour mise en œuvre de services	Construction d'un bâtiment périscolaire	Abbevillers	
	Réfection cuisine salle des fêtes	Raynans	
	création appartements dans mairie/école actuelles	Allenjoie	
	Agrandissement école maternelle	Arbouans	
	Agrandissement périscolaire	Arbouans	
	Construction nx bâtiment pour le centre technique municipal à énergie positive et récupération d'eau	Bethoncourt	
	Création de logements espace Mignerey	Blamont	
	Création de logements maison vuillemin	Blamont	
	Création d'un pôle médical	Blamont	
	Construction d'une école intercommunale avec Allenjoie et Dambenois	Brognard	
	Construction école maternelle bâtiment énergie positive	Blamont	1 300 000 €
	Lancement projet extension de l'école ou construction nouvelle école	Colombier-Fontaine	
	Cession de l'ancien terrain de la piscine pour la consruction de logements pour les séniors	Colombier-Fontaine	
	Création logement sur espace existant	Ecot	
	Création de 10 appartements pour personnes âgées	Feschel-le-Chatel	
	Construction ateliers municipaux	Grand-Charmont	1 500 000 €
	Création restauration scolaire et 2 salles de classe école Jeanney	Grand-Charmont	500 000 €
	Création salle de classe école maternelle Curie	Grand-Charmont	40 000 €
	Maison de l'enfant	Grand-Charmont	100 000 €
	Eco quartier sur l'ancien site PSA avec partage d'habitation spécialisée et pôle santé	Hérimoncourt	
	Ecole de la bouloie création d'un pôle périscolaire : garderie et restauration scolaire	Hérimoncourt	
	Construction d'un local technique communal	Neuchatel-Urtière	
	Création vestiaires local tennis	Sainte-Marie	9 000 €
	Agrandissement mairie	Solemont	
	Bibliothèque	Solemont	
	Vestiaires du stade de foot	Solemont	
	Développement d'un bâtiment "Accueil seniors"	Taillecourt	1 000 000 €
	Ecole de musique rue de Valmont	Valentigney	300 000 €
	Réalisaiton de 4 garages dans cour appartement	Villars-sous-Ecot	13 400 €
	Réhabilitation bâtiment en tiers lieux	Audincourt	
	Construction d'un pôle éducatif intercommunal	Allenjoie	
	Création d'un gymnase pour le collège	Blamont	

	Maison des professionnels de la santé	PMA	
	Collège Bethoncourt	Département	
	Travaux d'investissement aérodrome (syndicat mixte)	PMA	775 160 €
		Noalys (à confirmer)	
	Maison des maladies chroniques	Sainte-Marie	30 000 €
	Remplacement véhicule services techniques par + économique	Sainte-Marie	10 750 €
	installation d'un panneau numérique pour info au centre village	Sainte-Marie	5 000 €
	Achat d'un tracteur tondeuse pour entretiens espaces verts	Sainte-Marie	13 000 €
Rénovation de l'installation électrique du vestiaire	Sainte-Marie		
Rénovation de bâtiments pour mise en place de services	Reconversion friche Japy en Tiers-lieu entrée de ville	Valentigney	
	Achat presbytère pour transformation siège mairie	Allenjoie	130 000 €
	restauration complète temple	Allenjoie	
	Aménagement salle des associations	Allenjoie	
	Rénovation salle des fêtes	Allondans	12 546 €
	Réhabilitation bâtiment Arche pour nouvelle mairie	Bethoncourt	
	Réhabilitation bâtiment Segpa pour création espace associatif et citoyen	Bethoncourt	
	Mise aux normes accessibilités ERP	Bethoncourt	
	Rénovation gendarmerie	Blamont	
	Nouvelle mairie dans ex presbytère place des tilleuls	Blamont	
	Aménagement accueil périscolaire	Blamont	
		Colombier-Fontaine	
	Réorganisation de l'utilisation des bâtiments communaux	Colombier-Fontaine	
	Rénovation agrandissement de la salle des fêtes	Courcelles-les-Montbéliard	
	Réhabilitation de la maison "Bossière" création de locatif	Dampierre-sur-le-Doubs	
	Rénovation peinture sol bâtiments scolaires et mairie	Etouvans	10 547 €
	Réfection des vestiaires du gymnase Vilquin	Etupes	75 000 €
		Grand-Charmont	242 646 €
	Mise aux normes ERP	Grand-Charmont	900 000 €
	Réhabilitation ferme Kaufmann	Grand-Charmont	
	Réqualification salle polyvalente	Grand-Charmont	
	Rénovation du centre commercial des fougères	Grand-Charmont	
	Requalification CLSH fort Lachaux BBC	Grand-Charmont	136 800 €
	Requalification maisonnette fort Lachaux BBC	Grand-Charmont	137 472 €
	Requalification conciergerie et logement fort Lachaux BBC	Grand-Charmont	57 306 €
	Restructuration terrasse salle des sports foyer	Grand-Charmont	30 000 €
	Requalification sanitaires école Fort Lachaux	Grand-Charmont	45 000 €
	Extension école maternelle Bataille pour création hall et vestiaire	Grand-Charmont	
	Rénovation école Fort Lachaux	Grand-Charmont	200 000 €
	Bâtiments communaux : accessibilité des bâtiments...	Hérimoncourt	
	Médiathèque modernisation avec reprise complète des espaces intérieurs et du mobilier	Hérimoncourt	
	Ancienne trésorerie : reconversion de l'espace, orientation vers une maison de santé avec orientation médicale	Hérimoncourt	
	Salle des Fêtes : rénovation de la cuisine	Hérimoncourt	
	Mairie- Maison France services : changement de la téléphonie	Hérimoncourt	
	Les trois écoles de la Commune : équipement des frontons avec devise/drapeaux et Marianne	Hérimoncourt	
	Maison de l'enfance : réfection complète des façade	Hérimoncourt	
	Ecole du centre : réfection complète avec transformation des sanitaires	Hérimoncourt	
	Eglise reprise totale de la zinguerie et des vitraux	Hérimoncourt	
	Mairie : réfection de façade et bord de toit	Hérimoncourt	
		Pont-de-Roide	
	Rénovation des batiments boulodrome	Vermondans	
		Pont-de-Roide	
Rénovation de la salle polyvalente M. Tarreinbergue	Vermondans		
	Pont-de-Roide		
Rénovation des tribunes et vestiaires du stade	Vermondans		
	Pont-de-Roide		
Rénovation des écoles primaires et maternelles	Vermondans		
Réfection toit distillerie	Raynans		
Remplacement abat-sons clocher école	Raynans		
Installation de chauffe-eaux individuels locatif	Raynans		
Remplacement double pote entrée mairie	Raynans		
Réfection entourage fenestres ancienne école	Raynans		
Aménagement du bâtiment central village "Ferme Moser" pour accueil multigénérationnel, resto scolaire, surface multiactivité, jardin péda	Taillecourt	1 000 000 €	

	Aménagement bâtiment "Ferme Ridet" pour logements	Taillecourt	250 000 €
	Extension musée de la paysannerie	Valentigney	50 000 €
	Achat presbiterie et travaux de rénovation	Vandoncourt	300 000 €
	Ravalement des façades du bâtiment école	Villars-sous-Écot	32 000 €
	Enfouissement ECP et basse tension rue du bois	Courcelles-les-Montbéliard	
Aménagements de sécurité routière	Sécurisation routière traversée village	Autechaux-Roide	
	Réfection voirie rue du Vernois	Berche	
	Réfection voirie grande rue	Berche	
	Installation de plusieurs chaussidoux favorisant le vélo sur la voiture	Bethoncourt	
	Rénovation voiries communales après travaux eaux	Blamont	
	Rénovation RD35 vieux village	Blamont	
	Mise aux normes trottoirs entre collège et gymnase	Blamont	
	Sécurisation RD35 et abords collège	Blamont	
	Sécurisation RD35 (tronçon après temple)	Bondeval	
	Accès aux casernes des Forges	Bourguignon	40 000 €
	Sécurisation RD437	Bourguignon	300 000 €
	Rue de l'église	Bourguignon	20 000 €
	Aménagement entre rue et Doubs	Bourguignon	550 000 €
	Mise en sécurité entrée et sortie du village direction technoland	Brognard	
	Aménagement paysagé entrées village	Brognard	
	Sécurisation de la rue de la chaiserie, rue du stade et rue de st maurice	Colombier-Fontaine	
	Aménagement de sécurité routière rue de Voujeaucourt, rue de Montbéliard et rue du Canal	Courcelles-les-Montbéliard	65 857 €
	Aménagement de la rue de Brognard trottoirs et eaux pluviales	Dambenois	
	Création de trottoirs rues de Trévenans et d'Allenjoie	Dambenois	
	Aménagement et sécurisation de la rue de Prunevelle et rue du canal	Dampierre-sur-le-Doubs	
	Réfection voirie : Haute du village et impasse des Oichottes	Dannemarie	
	Réfection rue de la côte	Dannemarie	
	Aménagement sécurité routière, réalisation de deux écluses rue du Grillon	Dung	13 000 €
	Aménagement sécurité routière, réalisation de places de parking route de Montbéliard	Dung	21 000 €
	Rénovation route des étangs dir Raynans	Echenans	
	Création trottoirs et réfectios de voiries rue des chênes et rue des noyers	Écot	500 000 €
	Aménagement et sécurisation de la rue de l'Eglise avec passage modes doux	Étouvans	800 000 €
	Réfection voiries rue d'Écot, rue de la Craie, rue des Essarts	Étouvans	50 000 €
	Rénovation de la route communale "rue des prés" avec modes doux reliant le CV à Technoland et coulée verte	Étupes	60 000 €
	Rénovation route départementale "rue du Gal de Gaulle" avec modes doux et ECP	Étupes	870 000 €
	Rénovation des routes départementales rue de Dampierre et route de Fesches avec modes doux	Étupes	870 000 €
	Rénovation et mise en sécurité du pont avenue de la mairie	Exincourt	
	Voirie suite travaux eaux et assainissement rue des grands champs et rue des écoles	Fesches-le-Chatel	300 000 €
	Calibrage et renforcement rue du Canale et des Oiches	Fesches-le-Chatel	200 000 €
	Réfection rue des champs des Moireys	Goux-les-Dambelin	
	Opérations de travaux de voirie 2021-2026	Grand-Charmont	462 000 €
	Aménagement et sécurisation du site du fort Lachaux (Belvédère etc)	Grand-Charmont	
	Voirie : aménagement sécurité rue Quelet, rue de R Thulay avec création de trottoirs, rue du Cdt Rolland	Hérimoncourt	
	Voirie : réfection des rues du stade, centre, de la Bastille, des écoles, des prés, A Prud'hon, creuseot, des jardins	Hérimoncourt	
	Rue des Tilleuls, aménagement sécurité devant le collège avec réalisation d'un plateau, d'une zone d'attente piétons et cheminement entre la bâtiment principal et l'annexe	Hérimoncourt	
	Sécurisation de la traversée village rue principale (RD34) MOE PMA	Issans	
	Réfection rue des Vignes	Longeville sur le Doubs	29 908 €
Réfection sur des Trimoulots, de la louvière et du Cotentin	Longeville sur le Doubs	55 905 €	
Aménagement traversée Longeville les Boussières RD663	Longeville sur le Doubs		
Requalibrage route départementale	Mandeure		
Aménagement du centre ville avec priorité aux circulations douces	Montbéliard	800 000 €	
Rénovation des avenues Foch et Flamand	Montbéliard	5 000 000 €	

	requalification de l'avenue Joffre et rue Bauhin favorisant les modes doux	Montbéliard	3 000 000 €
	requalification du faubourg de Besançon favorisant les modes doux	Montbéliard	2 000 000 €
	Requalification de la rue de la Petite Hollande en cohérence avec le THNS en favorisant les modes doux	Montbéliard	1 800 000 €
	Aménagements urbains (lotissements privés)/ voirie communale	Montenois	
	Sécurisation routière abords mairie/temple et aménagement abords fontaine	Présentevillers	
	Sécurisation routière rue de Bavans après la mairie	Présentevillers	
	Aménagement de sécurité rue de la Pérusse : réalisation d'un plateau surélevé	Raynans	
	Réfection route communal Raynans/Echenans	Raynans	
	Réfection rue de la côte	Raynans	
	Reconstruction de la rue du château d'eau	Saint-Maurice-Colombier	58 467 €
	Reconstruction de la rue de la vie (2024)	Saint-Maurice-Colombier	
	Réfection voirie, réseaux secs et humides + trottoirs rue des moulins à vents	Sainte-Marie	520 000 €
	Réfection voirie, réseaux secs et humides + trottoirs Grande rue	Sainte-Marie	284 400 €
	Aménagement carrefour et sécurisation voirie trottoirs (cheminement piétons vers stade et cimetière) Carrefour CD33/CD493 accès ZAC	Sainte-Marie	145 000 €
	Rénovation rue de la République pour installation voie douce	Sainte-Suzanne	100 000 €
	Sécurisation des rues et de la vitesse dans le village	Solemont	
	Sécurisation entrée du village rue SousFrénois	Vandoncourt	50 000 €
	Voirie rue de Belfort, de Brognard, rue de la promenade (Chaucidou), réfection, sécurisation, voies cyclables et trottoirs	Vieux-Charmont	
	Renforcement route d'Ecot	Villars-sous-Ecot	12 500 €
	Etude sécurisation rue Joly bois	Villars-sous-Ecot	- €
Vidéo protection, vidéo surveillance	Installation caméra carrefour Dung-Montbéliard	Allondans	
	Mise en place d'une vidéosurveillance des entrées sorties de la commune	Bavans	75 000 €
	Mise en place d'une vidéosurveillance pour le point R et aire de co-voiturage	Bondeval	
	vidéosurveillance	Courcelles-les-Montbéliard	40 000 €
	Mise en place d'un système de vidéo protection	Dampierre-les-bois	
	Pose de caméras de surveillance	Ecot	50 000 €
	Caméras de surveillance	Feschel-le-Chatel	35 000 €
	Plan vidéosurveillance	Grand-Charmont	143 515 €
	Centre ville : installation de la vidéosurveillance	Hérimoncourt	
	Caméras de surveillance Point R commun avec village Raynans	Issans	
	Poursuite du maillage de la vidéo-surveillance (coût annuel)	Montbéliard	150 000 €
	Installation de caméras de surveillance	Noirefontaine	
	Installation caméra point R	Raynans	
	Installation vidéo surveillance village	Raynans	
	Déploiement vidéo protection tranche 1	Sainte-Suzanne	50 000 €
	Déploiement vidéo protection tranche 2	Sainte-Suzanne	25 000 €
	Extention de la zone de vidéo surveillance (sécurisation)	Vieux-Charmont	
	Pose caméras vidéo	Villars-sous-Ecot	2 500 €
	Achat de 3 ordinateurs et un vidéo projecteur	Courcelles-les-Montbéliard	5 287 €
	Panneau d'info numérique	Courcelles-les-Montbéliard	
	Renouvellement informatique mairie	Dung	3 500 €
	Remplacement matériel informatique mairie	Ecot	5 000 €
	Enseignement numérique de l'école maternelle VPI	Feschel-le-Chatel	15 000 €
	Développement d'outils et services numériques à destination des usagers (renforcement de la cybersécurité)	Montbéliard	
	Lutte contre la fracture numérique seniors	Montenois	
	Informatique : mise en réseau et changement de matériel	Solemont	
Déploiement du numérique	Villars-sous-Ecot	3 000 €	
Usages du numérique	Application mobiles cheminements touristiques	PMA	
	Territoire intelligent et durable	PMA	
	Développement des outils mobiles	PMA	
	Développements d'outils GRU site web	PMA	
	Outils numériques pour gestion des déchets	PMA	
	Acculturation seniors	PMA	
	Acculturation élus et équipement outils informatiques	PMA	

Annexe 3 CRTE : tableau des indicateurs

enjeu TE	Indicateur – intitulé global	id_indicateur	libelle_indicateur	unite_indicateur
limitation changement climatique	1. Emissions de gaz à effet de serre annuelle du territoire, globales et par habitant	01_1	Emissions de GES annuelles du territoire (TeqCO2 / an)	TeqCO2 / an
		01_2	Emissions de GES annuelles par habitant (TeqCO2 / an / hab)	TeqCO2 / an / hab
transition énergétique	2. Consommation énergétique finale totale par vecteur (électricité, gaz, pétrole, charbon)	02_1	Consommation énergétique finale annuelle du territoire (GWh / an)	GWh / an
		02_2	Consommation énergétique finale annuelle par habitant (MWh / an / habitant)	MWh / an / habitant
	3. Production d'énergie renouvelable globale du territoire	03_1	Production annuelle d'ENR du territoire hors hydroélectrique (MWh / an)	MWh / an
		03_2	Production annuelle d'énergie hydroélectrique du territoire (MWh / an)	MWh / an
Agriculture et alimentation durable	4. Surfaces agricoles utiles du territoire en agriculture biologique ou en conversion	04_1	SAU totale du territoire (ha)	ha
		04_2	SAU certifiée AB ou en conversion (ha)	ha
		04_3	Part de la SAU du territoire en bio (%)	%
Mobilités	5. Part modale des modes actifs	05_1	Part modale des modes actifs et transports en commun dans les déplacements domicile-travail (%)	%
	6. Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés	06_1	Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés (km)	km
Prévention des risques	7. Nombre d'habitants situés dans une zone à risque	07_1	Part de la population résidant dans une zone à risque naturel élevé (%)	%
Eau	8. Taux de fuite des réseaux d'eau du territoire	08_1	Taux de fuite des réseaux d'eau du territoire (%)	%
	9. Part de rivières en bon état écologique	09_1	Part des cours d'eau en bon état écologique (%)	%
Economie circulaire et circuits courts	10. Production de déchets ménagers et assimilés (avec déblais et gravats) par habitant	10_1	Tonnage annuel de DMA dont gravats collectés par habitant (kg/hab/an)	kg/hab/an
		10_2	Tonnage annuel de DMA hors gravats collectés par habitant (kg/hab/an)	kg/hab/an
Prévention des risques, notamment santé environnementale	11. inventaire territorial d'émissions de polluant	11_1	Emissions annuelles de SO2 du territoire (t / an)	t / an
		11_2	Emissions annuelles de Nox du territoire (t / an)	t / an
		11_3	Emissions annuelles de COVNM du territoire (t / an)	t / an
		11_4	Emissions annuelles de PM2,5 du territoire (t / an)	t / an
		11_5	Emissions annuelles de NH3 du territoire (t / an)	t / an
Préservation de la biodiversité	12. Qualification du patrimoine naturel	12_1	Indicateur de fragmentation des milieux naturels (km²)	km²
Lutte contre l'artificialisation des sols	14. Part du territoire artificialisé	13_1	Artificialisation des espaces NAF (ha)	ha